

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 3256

20 décembre 2013

### SOMMAIRE

A.C.D.S. S.à r.l. ....	156242	Indiramedia S.A. ....	156252
Basaltic Securities S.à r.l. ....	156286	Kalyna S.à r.l. ....	156251
Corbario Group S.A. ....	156242	Label Excellence by C&C SA ....	156252
Decteck Properties S.A. ....	156288	La Coccinella S.à r.l. ....	156256
Electa Investments S.à r.l. ....	156248	Lacuna ....	156254
European Power Systems S.A. ....	156257	Langen German Lindenhof AREIII (Luxem- bourg) S.à r.l. ....	156254
Financial Planning and Development Hold- ing SA ....	156248	La Reine Holdings S.à r.l. ....	156251
Financial Planning and Development Hold- ing SA ....	156249	La Reine Holdings S.à r.l. ....	156253
Financière Leka S.A. ....	156255	LB Dame S.à r.l. ....	156256
Frides S.A. ....	156248	Les saveurs de la santé ....	156255
GIT International Holding ....	156248	Magnolia (BC) Holdco S.à r.l. ....	156254
GIT Worms ....	156250	Minett Private S.A. SPF ....	156256
Goodman Finance (Lux) S.à r.l. ....	156249	Sifter Fund ....	156247
GP-1 Munich A LBC Vesta S.à r.l. ....	156253	SO.DE.CO. Lux S.A. ....	156246
GP-2 Munich B LBC Vesta S.à r.l. ....	156253	Soluna Consulting S.A. ....	156246
GP-3 Munich C LBC Vesta S.à r.l. ....	156252	Star World S.A. ....	156247
G & P Properties S.à r.l. ....	156249	The Capital Toolbox Company ....	156247
Hadan S.à r.l. ....	156249	Times Realisations S.A. ....	156244
Hadan S.à r.l. ....	156255	TMF Luxembourg S.A. ....	156243
Hair Design Monique & Luisa S.à r.l. ....	156251	Top-Co Luxembourg S.à r.l. ....	156246
hcommunications S.A. ....	156242	Toscana-Alpes Property S.A. ....	156243
H.E.A.D. Hoofd Engineering and Automot- ive Design ....	156251	Tucana S.A. ....	156244
Heliofarma Investments ....	156251	Velodo S.A. ....	156245
Hess (Luxembourg) Exploration and Pro- duction Holding S.à r.l. ....	156250	Verband der Luxemburger Maschinen- und Betriebshilfsringe ....	156245
Hientgen S.à r.l. ....	156253	Verband der Luxemburger Maschinen- und Betriebshilfsringe ....	156243
Highland Ent VII - PRI (2) S.à r.l. ....	156271	Verita F ....	156243
Hoparlux S.A. ....	156250	Waterside Property S.A. ....	156244
IDLink Europe S.A. ....	156252	Windermere IX CMBS (Multifamily) S.A. .....	156245
IDLink Europe S.A. ....	156248	YEKTA s.à r.l. ....	156242
Immobilière Savoyarde S.à r.l. ....	156253	ZIT Consulting S.à r.l. ....	156245

**YEKTA s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3467 Dudelange, 59, rue Alexander Fleming.

R.C.S. Luxembourg B 170.165.

---

*Assemblée extraordinaire*

Ont comparu:

1) Monsieur Yaghma Reza, demeurant L-3467 Dudelange, 59 rue Alexandre Fleming, prèdit dans la fonction de gérant unique

L'assemblée générale décide de transférer le siège social au

59, rue Alexander Fleming L-3467 Dudelange.

Fait à Dudelange, le 28.11.2013.

Yaghma Reza.

Référence de publication: 2013165866/14.

(130203193) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2013.

---

**hcommunications S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2550 Luxembourg, 154, avenue du Dix Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 144.239.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013165867/10.

(130202948) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2013.

---

**A.C.D.S. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 68, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 161.592.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013165868/9.

(130203112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2013.

---

**Corbario Group S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du Dix Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 169.277.

---

*Extrait de la décision prise par l'Assemblée Annuelle des Actionnaires de la Société en date du 17 Octobre 2013*

Il a été décidé de prolonger les mandats de:

- Isabel Maria Pinto Caetano, résidant Avenue Marquês de Pombal, étage lote 25, 3o Dto, P-410-152 Leiria, Portugal en tant qu'Administrateur de catégorie A de la Société et Présidente et ce jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2019;

- Pedro Manuel Pinto Mota, résidant Avenue Marquês de Pombal, étage lote 25, 3o Dto, P-410-152 Leiria, Portugal en tant qu'Administrateur de catégorie A de la Société et ce jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2019;

- Wilmington Trust SP Services (Luxembourg) S.A., la société ayant son siège social au 52-54 avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg, en tant qu'Administrateur B de la Société et ce jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2019;

- Euraudit S.à r.l. ayant son siège social à 16 Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, en tant que Commissaire aux comptes de la Société et ce jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2019.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 Novembre 2013.

Signature.

Référence de publication: 2013165857/21.

(130203154) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2013.

**TMF Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 15.302.

Suite au conseil d'administration qui s'est tenu en date du 13 novembre 2013 de la Société, les décisions suivantes ont été prises:

1. Nomination du Directeur en charge de la gestion journalière suivant en date du 4 novembre 2013 pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2017:

Madame Zora Bass, née le 8 août 1975 à Nitra, Slovaquie, avec adresse professionnelle au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg en qualité de Directeur en charge de la gestion journalière.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TMF Luxembourg S.A.  
Patrick Leonardus Cornelis van Denzen  
*Administrateur*

Référence de publication: 2013165805/17.

(130202237) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2013.

**Toscana-Alpes Property S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.  
R.C.S. Luxembourg B 153.113.

Les comptes annuels au 30.11.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TOSCANA ALPES PROPERTY S.A.

Référence de publication: 2013165806/10.

(130202501) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2013.

**Verita F, Société Anonyme.**

Siège social: L-1466 Luxembourg, 6, rue Jean Engling.  
R.C.S. Luxembourg B 174.313.

*Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 15 novembre 2013*

Suivant une décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'associé unique du 15.11.2013 de la société Verita F S.A. il a été décidé:

Révocation de Monsieur Alexander Tkachenko comme administrateur unique de la Société avec effet du 16.10.2013.

Révocation de la Société EZD S.à r.l. comme commissaire aux comptes à partir du 16.10.2013.

Luxembourg, le 28.11.2013.

Référence de publication: 2013165814/13.

(130202642) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2013.

**Verband der Luxemburger Maschinen- und Betriebshilfsringe, Association sans but lucratif.**

Siège social: Luxembourg,  
R.C.S. Luxembourg F 5.372.

**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

Die Liquidatoren der ASBL Verband der Luxemburger Maschinen- und Betriebshilfsringe Association des Services d'échange de machines et d'entraide luxembourgeois, welche in der ausserordentlichen Generalversammlung vom 14/06/2013 aufgelöst wurde, bestätigen hiermit dass sämtliche Liquidationsbeschlüsse zum heutigen Tage ausgeführt sind.

Colmar-Berg, den 31.10.2013.  
Meyers Claude / Boentgs Guy  
*Die Liquidatoren*

Référence de publication: 2013165813/14.

(130202703) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2013.

**Times Realisations S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6633 Wasserbillig, 80, route de Luxembourg.  
R.C.S. Luxembourg B 49.194.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 20 septembre 2013 que, le mandat des organes sociaux étant venu à échéance, ont été renommés:

*a) administrateurs*

- Monsieur Mathis HENGEL, docteur en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve
- Monsieur Nicolas SCHAEFFER jr., maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve
- Monsieur Claude GEIBEN, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve.

*b) commissaire aux comptes*

- INTERNATIONAL CORPORATE ACTIVITES SA, en abrégé INTERCORP S.A., établie et ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statutaire qui se tiendra en l'an 2018.

Luxembourg, le 20 septembre 2013.

POUR EXTRAIT CONFORME

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Signatures

Référence de publication: 2013165804/25.

(130201974) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2013.

---

**Tucana S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1630 Luxembourg, 56, rue Glesener.  
R.C.S. Luxembourg B 163.286.

—  
*Extrait des résolutions adoptées en date du 28 novembre 2013, lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société TUCANA s.a.*

L'Assemblée générale décide d'accepter, avec effet immédiat, la démission de Madame Emilie Delage, née le 02 septembre 1980 à Gonesse (France), et, résidant professionnellement à L-1630 Luxembourg, au 56, Rue Glesener, en tant qu'administratrice de la Société TUCANA SA.

Dès lors, le conseil d'administration de la société se composera désormais de:

- Mr. Albertus Wohrmann
- Mr. Eric Debled
- Mr. Nicolas Delattre

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Tucana s.a.

Signature

Référence de publication: 2013165807/19.

(130202539) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2013.

---

**Waterside Property S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.  
R.C.S. Luxembourg B 131.762.

—  
Les comptes annuels au 30.11.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WATERSIDE PROPERTY S.A.

Référence de publication: 2013165822/10.

(130202535) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2013.

---

**Verband der Luxemburger Maschinen- und Betriebshilfsringe, Association sans but lucratif.**

Siège social: Luxembourg,  
R.C.S. Luxembourg F 5.372.

—  
**AUFLÖSUNG**

*Auszug aus der außerordentlichen Generalversammlung vom 14/06/2013*

In dieser außerordentlichen Generalversammlung vom 14. Juni 2013 wurde Folgendes beschlossen:

Punkt 1) Einstimmig wurde beschlossen die Asbl LMR mit Datum zum 30. Juni 2013 aufzulösen, dies gemäss Art. 17 der Statuten in Übereinstimmung mit Art. 2 (11) des Gesetzes vom 21. April 1928.

Punkt 2) Einstimmig wurde beschlossen sämtliche AKTIVA und PASSIVA auf die neu zu gründende Genossenschaft MBR Lëtzebuerg zu übertragen, dies mit Datum zum 30. Juni 2013.

Punkt 3) Die Ausführung der Liquidationsformalitäten wird übernommen durch die Herren BOENTGES Guy von Beruf Landwirt wohnhaft in 6 Duerfstross, L-9654 Grümmscheid und MEYERS Claude von Beruf Landwirt wohnhaft in Maison 38, L-9775 Weicherdang.

Colmar, den 14/06/2013.

Unterschriften  
*Die Liquidatoren*

Référence de publication: 2013165812/20.

(130202703) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2013.

---

**Windermere IX CMBS (Multifamily) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 121.575.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 Novembre 2013.

TMF Luxembourg S.A.  
Signature  
*Domiciliataire*

Référence de publication: 2013165825/13.

(130202646) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2013.

---

**Velodo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.  
R.C.S. Luxembourg B 73.127.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme  
VELODO S.A.

Référence de publication: 2013165819/11.

(130202410) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2013.

---

**ZIT Consulting S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1741 Luxembourg, 149, rue de Hollerich.  
R.C.S. Luxembourg B 80.244.

Le Bilan au 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013165837/10.

(130202215) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2013.

---

**Soluna Consulting S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, rue allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 86.926.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'un procès-verbal d'assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement du 21 novembre 2013, que ladite assemblée a décidé à l'unanimité

- Que la démission de Monsieur Franco LEFEMINE, demeurant à L-2551 Luxembourg, 149, avenue du X. Septembre de sa fonction d'administrateur avec effet au 25 octobre 2013 est acceptée.

- Que Madame Rita Junker, demeurant à L-1630 Luxembourg, 6, rue Glesener a été appelée aux fonctions d'administrateur avec effet au 25 octobre 2013, et que son mandat s'achève à l'assemblée générale annuelle ordinaire de 2019.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 novembre 2013.

Romain SCHUMACHER

*Le mandataire*

Référence de publication: 2013165766/18.

(130202082) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2013.

---

**SO.DE.CO. Lux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 1, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 42.347.

—  
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'Assemblée générale ordinaire tenue en date du 20 septembre 2013 que:

- Maître Charles DURO, Maître Marianne GOEBEL demeurant tous deux à L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle et Madame Maggy KOHL-BIRGET demeurant à L-1510 Luxembourg, 60, avenue de la Faïencerie ont été réélus aux fonctions d'administrateurs de la société, leurs mandats étant arrivés à expiration;

- la FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE S.A., ayant son siège social à L-1510 Luxembourg, 60, avenue de la Faïencerie a été réélue aux fonctions de Commissaire aux comptes, son mandat étant arrivé à expiration;

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'Assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 novembre 2013.

Signature.

Référence de publication: 2013165761/18.

(130202345) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2013.

---

**Top-Co Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: USD 400.000,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 173.610.

—  
EXTRAIT

Il résulte des décisions prises par l'associée unique de la Société en date du 25 novembre 2013 que:

1. La démission de Monsieur Scott McLaughlan, en tant que gérant de type A de la Société, a été acceptée avec effet au 30 septembre 2013.

2. Monsieur Allen Yurko, né le 25 septembre 1951 à Montreal, Canada, demeurant professionnellement au 11911 Lost Tree Way, North Palm Beach, Floride, 33408, Etats-Unis d'Amérique, a été nommé en tant que gérant de type A de la Société, avec effet au 30 septembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 27 novembre 2013.

Référence de publication: 2013165781/18.

(130202027) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2013.

---

**Sifter Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R.C.S. Luxembourg B 93.438.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire du 27 novembre 2013*

L'assemblée décide:

- de réélire Messieurs Hannes KULVIK et Risto VÄYRYNEN, résidant tous deux professionnellement au 1 carrefour de Rive, CH-1207 Genève, en tant qu'administrateurs pour un nouveau terme d'un an, se terminant à l'assemblée générale statutaire de 2014.
- de réélire Ernst & Young en tant que réviseur d'entreprises pour une nouvelle période d'un an, se terminant à l'assemblée générale statutaire de 2014.

Certifié conforme et sincère

Pour SIFTER FUND

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Référence de publication: 2013165758/17.

(130202079) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2013.

**Star World S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 79.772.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue en date du 28 Décembre 2012:*

«Les mandats des administrateurs et commissaire étant échus, l'Assemblée décide de nommer:

- Monsieur Mario DE SISTI, Industriel, demeurant au 7, Via Rocca Priora, I - 00179 Rome, aux fonctions d'Administrateur et de Président du Conseil d'Administration;
- Monsieur Giovanni VITTORE, Administrateur de sociétés, demeurant professionnellement au 45-47, Route d'Arlon, L-1140 Luxembourg, à la fonction d'Administrateur;
- Monsieur Roland DE CILLIA, Expert-comptable, demeurant professionnellement au 45-47, Route d'Arlon, L-1140 Luxembourg, à la fonction d'Administrateur;
- La société BENOY KARTHEISER MANAGEMENT S.à.r.l., inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg n° B 33849, établie aux 45-47 route d'Arlon, L-1140 Luxembourg, à la fonction de Commissaire aux Comptes.

Leur mandat s'achèvera lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2017».

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

STAR WORLD S.A.

Référence de publication: 2013165768/20.

(130202334) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2013.

**The Capital Toolbox Company, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-8437 Steinfort, 23, rue de Koerich.  
R.C.S. Luxembourg B 149.310.

*Extrait de la convention de cession de parts sociales du 22 octobre 2013*

Il résulte d'une convention de cession de parts sociales sous seing privé du 22 octobre 2013, que:

La société anonyme EUROSOFTE FINANCES, ayant son siège social à B-1050 BRUXELLES, Avenue Louise, 179 boîte 2, a cédé 75 parts sociales sur les 250 qu'elle détenait dans la société à responsabilité limitée THE CAPITAL TOOLBOX COMPANY à Monsieur François Lefebvre, demeurant à B-6700 ARLON, Rue Léon Castilhon, 23.

Par conséquent, à compter du 22 octobre 2013, la répartition du capital social de la société à responsabilité limitée THE CAPITAL TOOLBOX COMPANY est la suivante:

La société anonyme EUROSOFTE FINANCES: . . . . .	175 parts sociales
Monsieur François Lefebvre: . . . . .	75 parts sociales
	250 parts sociales

Référence de publication: 2013165775/17.

(130202379) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2013.



**Electa Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée de titrisation.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 166.719.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013165401/9.

(130202371) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2013.

---

**Financial Planning and Development Holding SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.  
R.C.S. Luxembourg B 80.813.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013165456/10.

(130202585) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2013.

---

**Frides S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt.  
R.C.S. Luxembourg B 73.923.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013165471/9.

(130201978) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2013.

---

**GIT International Holding, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.400,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.  
R.C.S. Luxembourg B 166.200.

**EXTRAIT**

En date du 16 octobre 2013, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- La démission de Erik Johan Cornelis Schoop, en tant que gérant B de la Société, est constatée avec effet au 16 octobre 2013.

- Gulcin Tekes, avec adresse professionnelle au 15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, est élu nouveau gérant B de la Société avec effet au 16 octobre 2013, et pour une durée indéterminée.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 28/10/2013.

Référence de publication: 2013165487/16.

(130201976) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2013.

---

**IDLink Europe S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 68.734.

**EXTRAIT**

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2012 tenue extraordinairement en date du 18 novembre 2013, que:

Sont réélus, en qualité d'Administrateurs de la société jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en l'année 2014:

- Monsieur Michel VERHAEGHE, né le 10 juillet 1959 à Tournai (Belgique), demeurant au 23, rue Perdue, Boîte 23, B-7500 Tournai (Belgique)

- Monsieur Luc SNELLINGS, né le 05 juin 1966 à Hasselt (Belgique), demeurant au 19A, rue Comte Cornet, B-7020 Maisière (Belgique)



Est réélu, en qualité de Commissaire aux comptes, pour la même période:

- Monsieur Luc FAIJ, né le 29 mars 1962 à Tournai (Belgique), demeurant au 97, avenue des Alliés, B-7540 Kain (Belgique)

Sont réélus, en qualité de délégués à la gestion journalière pour la même période:

- Monsieur Michel VERHAEGHE, né le 10 juillet 1959 à Tournai (Belgique), demeurant au 23, rue Perdue, Boîte 23, B-7500 Tournai (Belgique)

- Monsieur Luc SNELLINGS, né le 05 juin 1966 à Hasselt (Belgique), demeurant au 19A, rue Comte Cornet, B-7020 Maisière (Belgique)

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 18 novembre 2013.

Référence de publication: 2013165513/26.

(130201961) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2013.

---

**Financial Planning and Development Holding SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 80.813.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013165459/10.

(130202588) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2013.

---

**G & P Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 82.889.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 2013.

Référence de publication: 2013165472/10.

(130202717) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2013.

---

**Hadan S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 28.924.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013165503/9.

(130202536) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2013.

---

**Goodman Finance (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 2.000.000,00.**

Siège social: L-1160 Luxembourg, 28, boulevard d'Avranches.

R.C.S. Luxembourg B 128.570.

---

*Extrait des résolutions en date du 20 novembre 2013:*

Il est mis fin en date du 21 janvier 2013 au mandat de gérant à savoir:

M. Daniel Peeters

Le conseil de Gérance se compose comme suit:

M. Dominique Prince

M. Philippe Van der Beken

M. Godfrey Abel

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société  
Alvin Sicre  
Mandataire

Référence de publication: 2013165477/19.

(130202512) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2013.

---

**GIT Worms, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

**Capital social: EUR 12.400,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 170.443.

—  
EXTRAIT

En date du 16 octobre 2013, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- La démission de Erik Johan Cornelis Schoop, en tant que gérant B de la Société, est constatée avec effet au 16 octobre, 2013.

- Gulcin Tekes, avec adresse professionnelle au 15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, est élu nouveau gérant B de la Société avec effet au 16 octobre 2013, et pour une durée indéterminée.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 28/10/2013.

Référence de publication: 2013165488/16.

(130201975) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2013.

---

**Hess (Luxembourg) Exploration and Production Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 133.158.

—  
*Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 17 septembre 2013*

1. Monsieur Eric MAGRINI a démissionné de son mandat de gérant de catégorie B.

2. Monsieur Gérard BIRCHEN a démissionné de son mandat de gérant catégorie B.

3. Monsieur Pierre CLAUDEL, administrateur de sociétés, né à Schiltigheim (France), le 23 mai 1978, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant catégorie B pour une période indéterminée.

4. Monsieur Christophe Emmanuel SACRE, administrateur de sociétés, né à Ottignies (Belgique), le 22 janvier 1985, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant catégorie B pour une période indéterminée.

Luxembourg, le 26 novembre 2013.

Pour extrait sincère et conforme

*Pour Hess (Luxembourg) Exploration and Production Holding S.à r.l.*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013165502/20.

(130202573) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2013.

---

**Hoparlux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 69.800.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013165508/10.

(130202581) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2013.

---

**Kalyna S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 161.989.

Le bilan de la société au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

*Pour la société**Un mandataire*

Référence de publication: 2013165540/12.

(130202707) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2013.

**La Reine Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 138.021.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 2013.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Référence de publication: 2013165557/12.

(130202408) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2013.

**Heliofarma Investments, Société Anonyme.**

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 140.702.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013165506/9.

(130202404) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2013.

**Hair Design Monique & Luisa S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1313 Luxembourg, 14, rue des Capucins.

R.C.S. Luxembourg B 81.670.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013165504/9.

(130202545) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2013.

**H.E.A.D. Hoofd Engineering and Automotive Design, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9907 Troisvierges, 56, rue d'Asselborn.

R.C.S. Luxembourg B 134.461.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013165501/10.

(130202624) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2013.

**Indiramedia S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 172.419.

*Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Hauptversammlung der Aktionäre am 05.08.2013*

Die Hauptversammlung hat einstimmig unter anderem die folgenden Beschlüsse gefasst:

Herr Daniel Galan Urban, geboren am 20.05.1977 in Königstein/Ts, Deutschland, wohnhaft in 448, A 1a, Consell de Cent, E-08013 Barcelona, Spanien, tritt mit sofortiger Wirkung von seinem Amt als Mitglied des Verwaltungsrates zurück.

Die Hauptversammlung beschließt die Bestellung von Herr Christoph Weyer, geboren am 21.09.1959 in Überherrn, Deutschland, wohnhaft in Baroniestraße 15, D-66802 Überherrn, Deutschland, zum Mitglied des Verwaltungsrats mit sofortiger Wirkung bis zur ordentlichen Hauptversammlung der Aktionäre der Gesellschaft, die im Jahre 2015 stattfinden wird.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Indiramedia S.A.

Unterschrift

Bevollmächtigter

Référence de publication: 2013165524/19.

(130202256) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2013.

**IDLink Europe S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 68.734.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013165514/9.

(130201962) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2013.

**GP-3 Munich C LBC Vesta S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 132.263.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Le 27 Novembre 2013.

Référence de publication: 2013165493/10.

(130202559) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2013.

**Label Excellence by C&C SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-1943 Luxembourg, 11, rue Gabriel Lippman.

R.C.S. Luxembourg B 145.192.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires tenue en date du 7 août 2013*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires tenue en date du 7 août 2013, que:

1. L'assemblée décide de révoquer la société «LE COMITIUM INTERNATIONAL S.A.» et de nommer en son remplacement à la fonction de Commissaire aux comptes la société «CONCILIUM Sàrl», établie et ayant son siège social à L-1330 Luxembourg, 34A, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, numéro 161634, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 2013.

LABEL EXCELLENCE BY C&C S.A.

Référence de publication: 2013165559/16.

(130202362) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2013.

**GP-1 Munich A LBC Vesta S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 132.264.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Le 27 Novembre 2013.

Référence de publication: 2013165491/10.

(130202561) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2013.

---

**GP-2 Munich B LBC Vesta S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 132.281.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Le 27 Novembre 2013.

Référence de publication: 2013165492/10.

(130202560) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2013.

---

**Hientgen S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9390 Reisdorf, 23, rue de la Sûre.  
R.C.S. Luxembourg B 94.310.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013165507/10.

(130202614) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2013.

---

**Immobilière Savoyarde S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 9.519.000,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 170.594.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

IMOBILIERE SAVOYARDE S. à r. l.

Signatures

*Gérant de catégorie A / Gérant de catégorie B*

Référence de publication: 2013165521/12.

(130201892) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2013.

---

**La Reine Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 138.021.

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 2013.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Référence de publication: 2013165558/12.

(130202409) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2013.

---

**Lacuna, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1445 Strassen, 4, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 74.776.

*Auszug aus dem Protokoll Ordentliche Generalversammlung Lacuna*

Die Ordentliche Generalversammlung der Lacuna vom 27. November 2013 hat folgende Beschlüsse gefasst:

Zur Wiederwahl des Verwaltungsrates stellen sich:

- Bernhard Singer, Vorsitzender
- Thomas Hartauer, stellv. Vorsitzender
- Claude Kremer, Mitglied

Alle Herren mit Berufsadresse: 4, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen.

Die genannten Herren werden einstimmig von den Aktionären, bis zur nächsten Ordentlichen Generalversammlung im Jahr 2014, als Verwaltungsrat gewählt.

Die Aktionäre beschließen einstimmig, bis zur nächsten Ordentlichen Generalversammlung im Jahr 2014, PricewaterhouseCoopers Société coopérative, 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, als Wirtschaftsprüfer wieder zu wählen.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 27. November 2013.

*Für Lacuna*

DZ PRIVATBANK S.A.

Référence de publication: 2013165560/22.

(130202019) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2013.

**Langen German Lindenhof AREIII (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 11-13, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 174.861.

*Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 14 novembre 2013*

1. Monsieur Hugo FROMENT, administrateur de sociétés, né à Laxou (France), le 22 février 1974, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant de classe B pour une durée indéterminée.

2. Monsieur Michael FITZGERALD, administrateur de sociétés, né à Ottawa (Canada), le 24 mai 1954, demeurant professionnellement à c/o Alberta Investment Management Corp., T5J 2B3 Edmonton, AB (Canada), 1100-10830, Jasper Avenue, a été nommé comme gérant de classe A pour une durée indéterminée.

3. Monsieur Douwe TERPSTRA a été confirmé dans son mandat de gérant pour une durée indéterminée et la classe B lui a été attribuée.

4. Le nombre des gérants a été augmenté de 1 (un) à 3 (trois).

Luxembourg, le 27 novembre 2013.

Pour extrait sincère et conforme

*Pour Langen German Lindenhof AREIII (Luxembourg) S.à r.l.*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013165561/21.

(130202324) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2013.

**Magnolia (BC) Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1748 Findel, 4, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 178.693.

Statuts coordonnés, suite à l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 7 août 2013 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 6 septembre 2013.

Référence de publication: 2013165590/11.

(130202337) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2013.

**Financière Leka S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.  
R.C.S. Luxembourg B 67.554.

—  
*Extrait de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 6 mai 2013*

Les actionnaires décident à l'unanimité de renouveler les mandats des administrateurs suivants:

- Jean-Louis Benbunan, demeurant 14, avenue Carnot F-95210 Saint-Gratien;
- Nicole Le Gall, demeurant 6, boulevard du Lac F-95880 Enghien-les-Bains;
- Aimé Kanoui, demeurant 6, boulevard du Lac F-95880 Enghien-les-Bains.

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale tenue en l'année 2018.

Les actionnaires décident de nommer en tant qu'administrateur-délégué Madame Nicole Le Gall, demeurant 6, Boulevard du Lac à F-95880 Enghien-les-Bains et de renouveler le mandat de Monsieur Aimé Kanoui, demeurant 6, Boulevard du Lac à F-95880 Enghien-les-Bains.

Leur mandat expirera lors de l'assemblée générale qui se tiendra en 2018.

Les actionnaires nomment en remplacement de TOP Audit S.A (anciennement PKF ABAX Audit S.A), le commissaire Compliance & Control, 6, Place de Nancy, L-2212 Luxembourg, R.C.S. B 172.482.

Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale se tenant en 2018.

Luxembourg, le 25 novembre 2013.

Pour la société

Référence de publication: 2013164852/22.

(130201260) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2013.

---

**Hadan S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 28.924.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'un procès-verbal d'une assemblée générale ordinaire tenue en date du 31 août 2012 que:

L'assemblée décide de nommer à Monsieur Weda Khoub Mohadjer, 35, rue Michel Engels, L-1465 Luxembourg en tant que commissaire au compte.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2019.

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2013164887/13.

(130201766) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2013.

---

**Les saveurs de la santé, Société Anonyme Unipersonnelle.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 9, rue Edward Steichen.  
R.C.S. Luxembourg B 84.562.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au Siège Social en date du 27 Novembre 2013*

Les mandats des administrateurs, à savoir Messieurs Christian OBERLE né le 13/02/1964 à Luxembourg demeurant au 108 route de Trèves, L-6960 Senningen, Bruno LORRAIN né le 03/04/1967 à Metz (France) demeurant au 26 rue des Marronniers à F-57070 Vany (France) et Monsieur Paul Hoffmann, né le 21/09/1964 à Luxembourg, résidant au 57 rue de Wormeldange, L-6955 Rodenbourg sont renouvelés jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2014.

Le mandat du Réviseur d'Entreprises, à savoir DELOITTE audit Sàrl, ayant son siège au 560 rue de Neudorf, L-1220 Luxembourg est reconduit jusqu'à l'Assemblée qui se tiendra en 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

LES SAVEURS DE LA SANTE S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2013165563/19.

(130202606) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2013.

---



**LB Dame S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 118.151.

—  
*Extrait des résolutions prises par les associées en date du 27 novembre 2013*

1. Monsieur Daniel EHRMANN a été reconduit dans son mandat de gérant de catégorie A jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2015.
2. Monsieur Gautier BEURNIER a été reconduit dans son mandat de gérant de catégorie A jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2015.
3. Monsieur Jonas STIKLORIUS a été reconduit dans son mandat de gérant de catégorie B jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2015.

Luxembourg, le 28 novembre 2013.

Pour extrait sincère et conforme

Pour LB Dame S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013165574/18.

(130202691) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2013.

---

**La Coccinella S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8310 Capellen, 35, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 178.838.

—  
*Cession de parts sociales*

L'associé Monsieur Romanazzi Domenico, né à Monopoli (Italie) le 04 août 1964, demeurant à L-2221 Luxembourg, 263, route de Neudorf, détenant 25 parts sociales de la société La Coccinella S.à r.l. a cédé 25 parts sociales à Monsieur Leoci Alberto, né à Monopoli (Italie) le 30 novembre 1963, demeurant à L-4254 Esch-sur-Alzette, 3, rue Antoine Die-derich, de sorte que la nouvelle répartition est la suivante:

- Leoci Alberto .....	75 parts sociales
- Disciglio Vito .....	25 parts sociales
Soit un total de .....	100 parts sociales

Fait à Luxembourg en autant d'exemplaires que nécessaire.

Luxembourg, le 27 novembre 2013.

Certifié sincère et conforme

Pour La Coccinella S.à r.l.

Fideco S.A.

Référence de publication: 2013165556/20.

(130201954) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2013.

---

**Minett Private S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 169.181.

—  
Lors de l'assemblée générale annuelle du 07 novembre 2013, les Administrateurs LANNAGE S.A., société anonyme, et VALON S.A., société anonyme, représentée par Monsieur Cédric JAUQUET, représentant permanent ont démissionné. De ce fait, le nombre des Administrateurs a été réduit de 3 à 1.

Luxembourg, le 27 11 2013.

Pour: MINETT PRIVATE S.A. SPF

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Isabelle Marechal-Gerlaxhe / Aurélie Katola

Référence de publication: 2013165614/16.

(130201939) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2013.

---

**European Power Systems S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 59.522.

In the year two thousand and thirteen, on the seventeenth October.

Before Maître Joëlle Baden, notary, residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of European Power Systems S.A., (the "Company"), a société anonyme having its registered office at 1, rue Joseph Hackin, L-1746 Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg under number B 59.522, incorporated pursuant to a notarial deed dated 30 May 1997, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial"), number 494 on 11 September 1997. The articles of association of the Company have been amended several times and for the last time by a deed of the undersigned notary published in the Mémorial number 617 on 8 March 2012.

The meeting was presided by Mrs. Sara Puttemans, private employee, L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

The chairman appointed as secretary Mrs. Anne-Lies Van Den Eeckhaut, private employee, L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin and scrutineer Mrs. Isabelle Bastin, private employee, L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

The bureau having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

I. The shareholders present or represented and the number of shares held by them are shown on an attendance list signed by the shareholders, the proxyholders, the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list will remain attached to this document to be filed with it with the registration authorities.

II. It appears from the said attendance list that all the shares were represented at the present meeting.

III. All shareholders being present or represented declared having had sufficient prior knowledge of the agenda of the meeting and waived their rights to any prior convening notice thereof so that the meeting can validly decide on all items of the agenda.

IV. The present meeting is regularly constituted and may validly deliberate on the agenda set out below:

*Agenda*

Full amendment and restatement of the Articles substantially in the form as attached to the proxy and in particular but without limitation in order to (i) only have registered shares, (ii) introduce limitations to the transfer of shares in the Company, (iii) establish increased majorities at certain shareholders decisions, (iv) modify the provisions relating to the appointment of the members of the board of directors of the Company, (v) introduce special majorities for the board of directors to take certain decisions, (v) to amend the provisions relating to the appointment of the statutory and independent auditors and (vi) application of the principle of non-interference of the directors.

After the foregoing was approved by the general meeting of the shareholders, the following resolutions were adopted unanimously.

*Resolution*

The meeting unanimously resolved to fully amend and restate the articles of association of the Company which shall read as follows, in particular but without limitation in order to (i) only have registered shares, (ii) introduce limitations to the transfer of shares in the Company, (iii) establish increased majorities at certain shareholders decisions, (iv) modify the provisions relating to the appointment of the members of the board of directors of the Company, (v) introduce special majorities for the board of directors to take certain decisions, (v) to amend the provisions relating to the appointment of the statutory and supervisory auditors and (vi) application of the principle of non-interference of the directors:

**Art. 1. Form and Name.** There exists a public limited company (société anonyme) under the name of "EUROPEAN POWER SYSTEMS S.A." (the Company).

The Company may have one shareholder (the Sole Shareholder) or several shareholders (the Shareholders). The Company will not be dissolved by the death, suspension of civil rights, insolvency, liquidation or bankruptcy of the Sole Shareholder.

**Art. 2. Registered office.** The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg (Luxembourg).

It may be transferred within the boundaries of the municipality of Luxembourg by a resolution of the Board of the Company (the Board) or, in the case of a Sole Director (the Sole Director) by a decision of the Sole Director.

Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

**Art. 3. Duration.** The Company is incorporated for an unlimited duration.

The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the General Meeting (as defined below) adopted in the manner required for amendment of the Articles, as prescribed in article 21 below.

**Art. 4. Corporate objects.** The purpose of the Company is the study and development, building, exploitation and maintenance of all and any industrial equipment or infrastructure of any kind directly or indirectly relating to the production, marketing, distribution, transport (including via pipe line) or storage of energy, whether electrical, gas or otherwise, as well as any industrial products relating to the service to communities or enterprises including water purification and distribution. The corporation can carry out the production, marketing, distribution, transport or storage of products of these equipment or infrastructure.

The corporation has also as purpose the subscription, the taking of participating interest, the financing and holding of interests in whatsoever form, in any Luxembourg and foreign companies, consortium or group of companies as well as the management of the funds at its disposal, the control, the management and the development of its participations.

The Company may also act as purchaser and/or seller of electrical power and/or fuel products, including gas, either in form of wholesale or distribution.

The Company may likewise act as intermediary within the scope of its participations in view of the realization of international investment and financing projects.

The Company may in addition guarantee, grant loans or otherwise assist companies in which the Company has a direct or indirect participation or companies being a part of its group.

The purpose of the Company also includes the creation, acquisition, sale, development, operation, use or concession of use, in whatsoever way, of copyrights upon softwares, of patents, factory brands and trademarks, designs or patterns.

Besides, the Company may take, on its personal behalf or on behalf of third parties, any measure and carry out any operation including commercial, industrial and financial transactions as well as any transactions regarding real estate or movable property which are related directly or indirectly to its purpose.

**Art. 5. Share capital.** The subscribed share capital is set at four million two hundred forty-six thousand US Dollar (USD 4.246.000) consisting of three thousand nine hundred sixty (3.960) shares without designation of a nominal value.

The Company's subscribed share capital may be increased or reduced by a resolution adopted by the General Meeting in the manner required for amendment of the Articles, as prescribed in article 21 below.

The Company may repurchase its own shares with its available reserves and under the conditions of article 49-2 of the Law of 10 August 1915 on commercial companies.

The shares repurchased by the corporation have no voting right and no right in the distribution of a dividend or a profit of liquidation.

The repurchase is based on the net corporate asset increased by an eventual non realized increased value divided by the number of shares in circulation at the time of the repurchase.

The net corporate asset is fixed by the Board of Directors on the basis of a statement established at the date of the repurchase and the eventual non realized increased value is fixed on the basis of an equitable valuation by the Board which will be confirmed by an expert if necessary.

The payment will be effected by the putting at the disposal of the price in exchange of the delivery of the issued certificates if any or by inscription in the register of shareholders.

**Art. 6. Shares.** The Shares are in registered form only.

A register of shareholders (each the "Shareholder" and together the "Shareholders") of the Company will be kept at the registered office of the Company, where it will be available for inspection by any Shareholder. Ownership of registered Shares will be established by inscription in the said register.

In the event a Shareholder does not provide an address to which all notices or announcements from the Company may be sent, the Company may permit a notice to this effect to be entered into the register of Shareholders and such Shareholder's address will be deemed to be at the registered office of the Company or such other address as may be so entered by the Company from time to time, until a different address shall be provided to the Company by such Shareholder. The Shareholder may, at any time, change her/his/its address by means of written notification to the Company.

All communications and notices to be given to a registered Shareholder shall be deemed validly made to the latest address communicated by the Shareholder to the Company.

Upon the written request of a Shareholder, registered nominative share certificate(s) recording the entry of such Shareholder in the register of Shareholders may be issued in such denominations as the Board shall prescribe. The certificates so issued shall be in such form and shall bear such legends and such numbers of identification as shall be determined by the Board. Such certificates shall be signed manually or by facsimile by two Board members. Lost, stolen or mutilated certificates will be replaced by the Company upon such evidence, undertakings and indemnities as may be deemed satisfactory to the Company, provided that mutilated Share certificates shall be delivered before new certificates are remitted.

The Shares are indivisible vis-à-vis the Company which will recognise only one holder per Share. In case a Share is held by more than one person, the persons claiming ownership of the Share will be required to name a single proxy to represent the Share vis-à-vis the Company. The Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to such Share until one person has been so appointed. The same rule shall apply in the case of conflict between a usufructuary (usufruitier) and a bare owner (nu-proprétaire), unless otherwise stipulated in the present Articles.

In case of division of legal ownership of the Shares between usufruct (usufruit) and bare ownership (nue-propriété), the Company shall immediately be informed and shall inscribe in the Shareholders' register of the Company, opposite to the number of Shares jointly owned, the name of the usufructuary and of the bare owner.

It is expressly foreseen that the ownership of each share representative of the subscribed capital may be exercised either in full ownership, or in usufruct and in bare ownership, in this latter case respectively by a shareholder called "usufructuary" and by a shareholder called "bare owner".

The rights attached to the capacity of usufructuary and conferred by each share are the following:

- social rights as a whole,
- voting rights in the shareholders ordinary and extraordinary general meetings in conformity with article 10 hereafter,
- rights to dividends,
- preferential rights of subscription of the newly issued shares in case of increase of the share capital.

The rights attached to the capacity of bare owner and conferred by each share are the ones determined by the Luxembourg common law and in particular the rights of the liquidation or of a decrease of the share capital of the Company.

The capacity of usufructuary or of bare ownership will be materialized and established in writing in the shareholder registrar:

- opposite to the name of the usufructuary, the mention usufruct-opposite to the name of the bare owner, the mention bare owner.

**Art. 7. Transfer of registered shares.** The transfer of shares may be effected by a written declaration of transfer entered in the register of the Shareholder(s) of the Company in accordance with the provisions of these Articles and any shareholders' agreement which may exist from time to time between the Shareholders and the Company. Such declaration of transfer has to be dated and signed by the transferor and the transferee or by persons holding suitable powers of attorney or in accordance with the provisions applying to the transfer of claims provided for in article 1690 of the Luxembourg civil code.

In accordance with the provisions of these Articles and any shareholders' agreement which may exist from time to time between the

Shareholders and the Company, the Company may also accept and enter in the relevant register a transfer on the basis of correspondence or other documents recording the agreement between the transferor and the transferee satisfactory to the Company.

#### **Art. 8. Limitations to the transfer of Shares.**

8.1 As a general restriction, the Shares of the Company may not be pledged and the Company shall not inscribe the pledge over the Shares of the Company in the Shareholders' register of the Company.

8.2 Except in case of a permitted transfer in accordance with articles 8.11 and 8.12 below, a Shareholder wishing to transfer (the "Transferor") all or part of its Shares (the "Offered Shares") shall offer to the other Shareholders to acquire the Offered Shares (the "Offered Transfer"). During the period of the Offered Transfer, the other Shareholders have a right of preference over those Offered Shares.

8.3 The Transferor shall therefore notify the Offered Transfer, by sending a written offer (the "Offer Notice") to the other Shareholders with a copy to the Company and shall offer to the other Shareholders to acquire the Offered Shares. The Offer Notice shall state (i) the number of Offered Shares comprised in the Offered Transfer; (ii) the price under which the Transferor agrees to transfer the Offered Shares (the "Offered Price"); (iii) any other terms of the offer, including the description of all agreements that the Transferor considers entering into.

8.4 The Offered Price shall be determined by an independent audit firm (réviseur d'entreprises agréé) of international experience and reputed appointed by the Transferor acting as expert. The determined valuation will be the Offered Price of the Offered Transfer.

8.5 Unless the Offered Price as determined in accordance with article 8.5 is challenged within seven (7) business days of the notification of the Offer Notice by any one of the Shareholders, it shall be final and binding on the Shareholders. If any Shareholder challenges the independent audit firm's valuation, the matter shall be referred to an independent Réviseur d'Entreprises agréé appointed by the chairman, for the time being, of Luxembourg Institut des Réviseurs d'Entreprises, which shall be independent from both, the Transferor and the other Shareholders. Such independent auditor (Réviseur d'Entreprises agréé) shall act as an expert and not as an arbitrator and his valuation shall be final and binding and shall determine the Offered Price.

8.6 The other Shareholders will have thirty (30) business days upon receipt of the Offer Notice or if the Offered Price was challenged within thirty (30) business days of the notification of the report of the independent auditor (Réviseur

d'Entreprises agréé), to give written notice to the Transferor with a copy to the Company that they intend to exercise their right of preference and accept the Offered Transfer. Such notice will indicate the number of Offered Shares for which the preference right is exercised, provided that each Shareholder may accept the Offered Transfer for its entirety in case the other Shareholders do not wish to acquire the Offered Shares. The acceptance of the offer by the other Shareholder (the "Preferred Transferee") shall be binding.

8.7 If the total number of the Offered Shares accepted to be purchased by the Preferred Transferees exceeds the Offered Transfer, the Offered Shares will be sold to each of the Preferred Transferees in proportion to the number of Shares they respectively hold in the Company.

8.8 The final number of Offered Shares attributed to each Preferred Transferee and the bank account on which the Offered Price shall be paid, shall be notified by the Transferor to each Preferred Transferee (the "Preference Confirmation Notice").

8.9 The payment of the Offered Price shall be paid on the bank account indicated by the Transferor in the Preference Confirmation Notice by each of the Preferred Transferee in cash within ten (10) business days upon receipt of the Preference Confirmation Notice. Subject to the provisions of any Shareholders' agreement that may exist from time to time between the Shareholders and the Company, the Transfer of the Offered Shares to each of the Preferred Transferee shall only be effective upon receipt by the Transferor of the full Offered Price from all of the Preferred Transferees.

8.10 If the other Shareholders do not exercise their right of preference in respect of all the Offered Shares, after having been required by the Transferor or the Company to gross-up their acceptance of the Offered Transfer in case of insufficiency, the Transferor is entitled (but not obliged) and free to sell its Offered Shares by way of the first admission for trading on a regulated stock exchange ("IPO").

8.11 Notwithstanding the above, no preference right (pursuant to this article) shall apply if all the Shareholders of the Company waive such right in writing.

8.12 Moreover, the following transfers of Shares are free and the preference right provided for under articles 8.2 to 8.10 does not apply with respect to the following transferees (the "Permitted Transferee") in each case provided that (i) the Shareholder effecting such Transfer shall inform in writing the other Shareholders thereof (identifying in reasonable details all of the particulars of the Permitted Transferee), and (ii) the Permitted Transferee shall comply with the provisions of any Shareholders' agreement that may exist from time to time between the Shareholders and the Company:

(i) in case of transfer of Shares between Shareholders;

(ii) in case of transfer of Shares to the beneficiaries of a Shareholder; and

(iii) in case of transfer of Shares to an immediate descendant family member (descendant en ligne directe) of the beneficiaries of a Shareholder.

**Art. 9. Meetings of the Shareholders of the Company.** In the case of a Sole Shareholder, the Sole Shareholder assumes all powers conferred to the General Meeting. In these Articles, decisions taken, or powers exercised, by the General Meeting shall be a reference to decisions taken, or powers exercised, by the Sole Shareholder as long as the Company has only one Sole Shareholder. The decisions taken by the Sole Shareholder are documented by way of minutes.

In the case of a plurality of Shareholders, any regularly constituted meeting of the Shareholders of the Company (the General Meeting) shall represent the entire body of Shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to all the operations of the Company.

The Annual General Meeting is held on the third Friday of the month of June at 11.30 a.m. at the Company's registered office, or at any other place to be specified in the convening notices. If such day is a legal holiday the Annual General Meeting will be held on the next following business day.

In case of division of legal ownership of the Shares, both the usufructuary and the bare-owner shall be convened to any General Meetings, as provided for in these Articles. The usufructuary and the bare owner shall both receive access to all the documents to be provided to the General Meeting.

**Art. 10. Notice, quorum, powers of attorney and convening notices.** The notice periods and quorum provided for by law shall govern the notice for, and the conduct of, the General Meetings, unless otherwise provided herein.

Each share is entitled to one vote.

Except as otherwise required by law or by these Articles, resolutions at a duly convened General Meeting will be passed by a simple majority of those present or represented and voting.

Resolutions of the General Meeting deciding to carry forward and/or allocate to a reserve the net profits of the year shall be taken at the majority of at least ninety percent (90%) of the votes cast.

Resolutions of the General Meeting deciding on the sale or divestment, in one or more transactions, of any assets or securities of the Company whose value exceeds one hundred thousand US Dollars (USD 100,000), or authorizing the Board of Directors to take such decisions in conformity with article 12 hereafter, are taken at the majority of at least three-quarters (3/4) of the votes cast.

In case of division of legal ownership of the Shares, only the usufructuary of the Shares shall have the right to vote on all decisions of any General Meetings (whether ordinary or extraordinary) and in particular, without limitation, on any



decisions relating to the appointment of the Board, the distribution of dividends and the amendment to these Articles with the exception of decisions which may affect the right of disposal of the bare owner(s) of the Shares.

In relation thereto, only the bare owner(s) shall have the right to vote at General Meetings called to take decisions on the following matters:

(i) amendment of the corporate object of the Company;

(ii) change in the structure of the share capital and in particular on decisions relating to (a) capital increase and any issuance of Shares or similar rights such as issuance of founder Shares, warrants, save that the preferential right of subscription shall be exercised by the usufructuary (b) change of the nominal value of the Shares, (c) reclassification and creation of new classes of the Shares in issue in the Company and burdened with usufruct, (d) capital reduction, and (e) repurchase of the Shares by the Company in the event permitted by the Companies Law and these Articles;

(iii) any merger, demerger, liquidation or any other similar restructuring of the Company; and

(iv) the transformation of the legal form of the Company.

A Shareholder may act at any General Meeting by appointing another person as his proxy in writing whether in original, by telefax, cable, telegram, telex or e-mail to which an electronic signature, which is valid under Luxembourg law, is affixed.

Any Shareholder may participate in a General Meeting by conference call, video conference, or similar means of communications equipment whereby (i) the Shareholders attending the meeting can be identified, (ii) all persons participating in the meeting can hear and speak to each other, (iii) the transmission of the meeting is performed on an on-going basis and (iv) the Shareholders can properly deliberate, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

If all the Shareholders of the Company are present or represented at a General Meeting, and consider themselves as being duly convened and informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice. The Shareholders may vote in writing (by way of a ballot paper) on resolutions submitted to the General Meeting provided that the written voting bulletins include (i) the name, first name, address and the signature of the relevant Shareholder, (ii) the indication of the shares for which the Shareholder will exercise such right, (iii) the agenda as set forth in the convening notice and (iv) the voting instructions (approval, refusal, abstention) for each point of the agenda. The original voting bulletins must be received by the Company 72 (seventy-two) hours before the relevant General Meeting.

**Art. 11. Management.** The Board has the power to perform all acts, necessary or useful to the realization of the corporate object; all powers not expressly reserved by the Law 10 August 1915 or by the Articles to the General Meeting fall within the competence of the Board.

In these Articles, any reference to the Board shall be a reference to the Sole Director (as defined below) (in the case that the Company has only one director) as long as the Company has only one Shareholder.

For so long as the Company has a Sole Shareholder, the Company may be managed by a Sole Director only who does not need to be a Sole Shareholder of the Company (Sole Director). Where the Company has more than one Shareholder, the Company shall be managed by a Board composed of at least three (3) directors and up to seven (7) directors who may but do not need not be Shareholders. The director(s) shall be elected for a term not exceeding six years or until his/her/its/their successor(s) is(are) elected and shall be re-eligible.

The directors may be divided into two classes, the class A directors and the class B directors.

When a legal person is appointed as a director of the Company (the Legal Entity), the Legal Entity must designate a permanent representative (représentant permanent) who will represent the Legal Entity as Sole Director or as member of the Board in accordance with article 51 bis of the Law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the Companies Act 1915).

The director(s) shall be elected, pursuant the provisions of any Shareholders' agreement which may exist from time to time between the Shareholders and the Company, by the General Meeting at the majority of at least 90% of the votes cast.

The Shareholders of the Company shall also determine the number of directors, their remuneration and the term of their office. A director may be removed with or without cause and/or replaced, at any time, by resolution adopted by the General Meeting.

In the event of vacancy in the office of a director because of death, retirement or otherwise, the remaining directors may elect, by a majority vote, a director to fill such vacancy until the next General Meeting. In the absence of any remaining directors, a General Meeting shall promptly be convened by the statutory auditor and held to appoint new directors.

**Art. 12. Meetings of the Board.** The Board shall appoint a chairman (the Chairman) among its members, in accordance with the provisions of any Shareholders' agreement which may exist from time to time between the Shareholders and the Company and may choose a secretary, who need not be a director, and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board and of the resolutions passed at the General Meeting or of the resolutions passed by the Sole Shareholder. The Chairman will preside at all meetings of the Board and any General Meeting. In his/her absence, the General Meeting or the other members of the Board (as the case may be) will appoint another Chairman

pro tempore who will preside at the relevant meeting by simple majority vote of the directors present or by proxy at such meeting.

The Board shall meet upon call by the Chairman or any two directors at the place indicated in the notice of meeting which shall be in Luxembourg.

Written notice of any meeting of the Board shall be given to all the directors at least twenty-four (24) hours in advance of the date set for such meeting, except in circumstances of emergency, in which case the nature of the causes of such circumstances shall be set forth briefly in the convening notice of the meeting of the Board.

No such written notice is required if all the members of the Board are present or represented during the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda, of the meeting. The written notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telefax, cable, telegram, telex or e-mail to which an electronic signature, which is valid under Luxembourg law, is affixed, of each member of the Board. Separate written notice shall not be required for meetings that are held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the Board.

Any member of the Board may act at any meeting of the Board by appointing, in writing whether in original, by telefax, cable, telegram, telex or mail to which an electronic signature, which is valid under Luxembourg law, is affixed, another director as his or her proxy.

Any director may participate in a meeting of the Board by conference call, visio-conference, or similar means of communications equipment whereby (i) the directors attending the meeting can be identified, (ii) all persons participating in the meeting can hear and speak to each other, (iii) the transmission of the meeting is performed on an on-going basis and (iv) the directors can properly deliberate, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

Decisions shall be taken by a majority of the votes of the directors present or represented at such meeting. In the case of a tied vote, the Chairman of the meeting shall have a casting vote.

Decisions of the Board to propose to the General Meeting to carry forward and/or allocate to a reserve the net profits of the year shall be taken by unanimous vote of the directors present or represented at such meeting.

Decisions of the Board on the sale or divestment, in one or more transactions, of any assets or securities of the Company, whose value exceeds one hundred thousand US Dollars (USD 100,000), require the prior approval of the General Meeting voting at the majorities set forth in Article 10 of these Articles.

Notwithstanding the foregoing, a resolution of the Board may also be passed in writing, provided such resolution is preceded by a deliberation between the directors by such means as is, for example, described under paragraph 6 of this article 12. Such resolution shall consist of one or several documents containing the resolutions and signed, manually or electronically by means of an electronic signature which is valid under Luxembourg law, by each and every director. The date of such resolution shall be the date of the last signature.

Article 12 does not apply in the case that the Company is managed by a Sole Director.

**Art. 13. Minutes of meetings of the Board or of resolutions of the Sole Director.** The resolutions passed by the Sole Director are documented by written minutes held at the Company's registered office.

The minutes of any meeting of the Board shall be signed by the Chairman or a member of the Board who presided at such meeting. The minutes relating to the resolutions taken by the Sole Director shall be signed by the Sole Director.

Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the Chairman, any two members of the Board or the Sole Director (as the case may be).

**Art. 14. Powers of the Board.** The Board is vested with the broadest powers to perform or cause to be performed all acts of disposition and administration in the Company's interest, including the power to transfer, assign or dispose of the assets of the Company in accordance with the Companies Act 1915 in conformity with the above-mentioned article 12. All powers not expressly reserved by the Companies Act 1915 or by the Articles to the General Meeting fall within the competence of the Board.

**Art. 15. Delegation of powers.** The Board may appoint a person (délégué à la gestion journalière), either a Shareholder or not, or a member of the Board or not, who shall have full authority to act on behalf of the Company in all matters concerned with the daily management and affairs of the Company.

The Board may appoint a person, either a Shareholder or not, either a director or not, as permanent representative for any entity in which the Company is appointed as member of the Board. This permanent representative will act with all discretion, but in the name and on behalf of the Company, and may bind the Company in its capacity as member of the Board of any such entity.

The Board is also authorised to appoint a person, either director or not, for the purposes of performing specific functions at every level within the Company.

**Art. 16. Binding signatures.** The Company shall be bound towards third parties in all matters (including the daily management) by (i) the signature of the Chairman of the Board or (ii) the joint signatures of any two directors of the Company or (iii) in the case of a Sole Director, the sole signature of the Sole Director or (iv) the joint signatures of any



persons or sole signature of the person to whom such signatory power has been granted by the Board or the Sole Director, but only within the limits of such power. In case there are two classes of directors, the Company will only be bound towards third parties by the joint signature of one class A director and one class B director.

**Art. 17. Conflict of interests.** No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the directors or officers of the Company is interested in, or is a director, associate, officer or employee of such other company or firm.

Any director or officer of the Company who serves as director, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, solely by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

In the event that any director of the Company may have any personal and opposite interest in any transaction of the Company, such director shall make known to the Board such personal and opposite interest and shall not consider or vote upon any such transaction, and such transaction, and such director's interest therein, shall be reported to the next following Annual General Meeting. This paragraph does not apply for so long as the Company has a Sole Director.

For so long as the Company has a Sole Director, the minutes of the General Meeting shall set forth the transactions entered into by the Company and the Sole Director and in which the Sole Director has an opposite interest to the interest of the Company.

The two preceding paragraphs do not apply to resolutions of the Board or the Sole Director concerning transactions made in the ordinary course of business of the Company of which are entered into on arm's length terms.

**Art. 18. Principle of non-interference.** No director shall exercise any executive functions such as chief officer, chief financial officer, general manager or any other functions in the subsidiaries of the Company at the same time.

**Art. 19. Statutory auditor(s).** The Company is supervised by one or more statutory auditor(s) (commissaire(s)). The statutory auditor(s) will be appointed by the General Meeting for a term not exceeding 6 years following its (their) appointment provided that the statutory auditor(s) shall be appointed among the so-called Big Four audit firms as from the earliest of the annual General Meeting approving the 2016 annual accounts of the Company.

The Company may also be supervised by a independent auditor (réviseur d'entreprises agréé), in which case article 69 of the law of 19 December 2002 on the register of commerce and companies and the accounting and annual accounts of undertakings would apply. The independent auditor will be appointed by the General Meeting for a term not exceeding 6 years following its appointment provided that the independent auditor shall be appointed among the so-called Big Four audit firms as from the earliest of the annual General Meeting approving the 2016 annual accounts of the Company.

**Art. 20. Accounting year.** The accounting year of the Company shall begin on first January of each year and shall terminate on the thirty-first December of the same year.

**Art. 21. Allocation of profits.** From the annual net profits of the Company, 5% (five per cent) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon as such legal reserve amounts to 10% (ten per cent) of the capital of the Company as stated or as increased or reduced from time to time as provided in article 5 above.

The General Meeting shall determine the remainder of the annual net profits. The dividends can be paid in US dollars or any other currency selected by the Board and they may be paid at such places and times as may be determined by the Board. The Board may decide to pay interim dividends under the conditions and within the limits laid down in the Companies Act 1915.

In the event of division of legal ownership of the Shares, the usufructuary is entitled to receive all dividends which may be distributed with respect to the Shares over which he/she/it has a right of usufruct.

**Art. 22. Dissolution and liquidation.** The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the General Meeting adopted in the manner required for amendment of these Articles, as prescribed in article 22 below. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the General Meeting deciding such liquidation. Such General Meeting shall also determine the powers and the remuneration of the liquidator(s).

In the event of division of legal ownership of the Shares, the usufructuary is entitled to receive a compensation on the liquidation proceeds which may be distributed with respect to the Shares over which he/she/it has a right of usufruct following the disappearance of the usufruct.

**Art. 23. Amendments.** These Articles may be amended, from time to time, by an extraordinary General Meeting, subject to the quorum and majority requirements referred to in the Companies Act 1915.

**Art. 24. Applicable law.** The Law of 10<sup>th</sup> of August 1915, on Commercial Companies, as amended, shall apply in so far as these Articles of Association do not provide for the contrary.

156264

### *Expenses*

The costs, expenses, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company are estimated at two thousand Euro (€ 2.000.-).

WHEREOF, this deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English acknowledges that, at the request of the parties hereto, this deed is drafted in English, followed by a French translation; at the request of the same parties, in case of discrepancies between the English and the French version, the English version shall be prevailing.

The document having been read to the appearing persons, the board of meeting signed together with the notary this deed.

### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille treize, le dix-sept octobre.

Par-devant Maître Joëlle Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires d'European Power Systems S.A., (la «Société»), une société anonyme ayant son siège social au 1, rue Joseph Hackin, L-1746 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 59.522, constituée suivant un acte du 30 mai 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») numéro 494 du 11 septembre 1997. Les statuts de la Société ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu du notaire soussigné, publié au Mémorial numéro 617 du 8 mars 2012.

L'assemblée a été présidée par Madame Sara Puttemans, employée privée, L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

Le président a nommé comme secrétaire Madame Anne-Lies Van Den Eeckhaut, employée privée, L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin et comme scrutateur Madame Isabelle Bastin, employée privée, L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

Le bureau ayant ainsi été constitué, le président a déclaré et requis le notaire d'acter que:

I. Les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, figurent sur une liste de présence signée par les actionnaires, les mandataires, le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste restera annexée au présent document afin d'être soumise avec celui-ci aux formalités de l'enregistrement.

II. Il appert de ladite liste de présence que l'intégralité des actions est représentée à la présente assemblée.

III. Tous les actionnaires étant présents ou représentés ont déclaré avoir été préalablement informés de l'ordre du jour de l'assemblée et ont renoncé à leur droit de recevoir au préalable un avis de convocation à celle-ci, permettant ainsi à l'assemblée de pouvoir valablement statuer sur l'ensemble des points portés à l'ordre du jour.

IV. La présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement statuer sur l'ordre du jour énoncé ci-dessous:

### *Ordre du jour*

Modification et refonte intégrale des Statuts substantiellement sous la forme telle qu'annexée à la procuration et en particulier, et ce de manière non limitative, afin (i) d'avoir uniquement des actions nominatives, (ii) d'introduire des limites à l'égard des cessions d'actions de la Société, (iii) d'élever les majorités à certaines décisions d'actionnaires, (iv) de modifier les dispositions relatives à la nomination des membres du conseil d'administration de la Société, (v) d'insérer des majorités spéciales afin que le conseil d'administration puisse prendre certaines décisions, (vi) de modifier les dispositions relatives à la nomination des commissaires aux comptes et réviseurs d'entreprise agréés et (vii) application du principe de non-interférence des administrateurs.

Après avoir approuvé ce qui précède, l'assemblée générale des actionnaires a adopté à l'unanimité les résolutions suivantes.

### *Résolution*

L'assemblée a décidé à l'unanimité de modifier et refondre l'intégralité des statuts de la Société comme suit, notamment et ce, de manière non limitative, afin (i) d'avoir uniquement des actions nominatives, (ii) d'introduire des limites à l'égard des cessions d'actions de la Société, (iii) d'élever les majorités à certaines décisions d'actionnaires, (iv) de modifier les dispositions relatives à la nomination des membres du conseil d'administration de la Société, (v) d'insérer des majorités spéciales afin que le conseil d'administration puisse prendre certaines décisions, (vi) de modifier les dispositions relatives à la nomination des commissaires aux comptes et réviseurs d'entreprise agréés et (vii) application du principe de non-interférence des administrateurs:

**Art. 1<sup>er</sup>. Forme - Dénomination.** Il est établi une société anonyme sous la dénomination de «EUROPEAN POWER SYSTEMS S.A.» (ci-après, la Société).

La Société peut avoir un Actionnaire Unique (l'"Actionnaire Unique") ou plusieurs actionnaires (les Actionnaires). La société ne pourra pas être dissoute par la mort, la suspension des droits civiques, la faillite, la liquidation ou la banqueroute de l'Actionnaire Unique.

**Art. 2. Siège Social.** Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (Luxembourg).

Il pourra être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du Conseil d'Administration de la Société (le Conseil d'Administration) ou, dans le cas d'un Administrateur Unique (l'Administrateur Unique) par une décision de l'Administrateur Unique.

Lorsque le Conseil d'Administration estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, qui restera une société luxembourgeoise.

**Art. 3. Durée de la Société.** La Société est constituée pour une période illimitée.

La Société peut être dissoute, à tout moment, par résolution de l'Assemblée Générale (telle que définie ci-après) de la Société statuant comme en matière de modifications des Statuts, tel que prescrit à l'article 21 ci-après.

**Art. 4. Objet Social.** La Société a pour objet l'étude, le développement, la construction, l'exploitation et la maintenance de tous équipements industriels ou infrastructures de tous types se rapportant directement ou indirectement à la production, à la commercialisation, à la distribution, au transport (y compris par pipe-line), ou au stockage d'énergie électrique, gazière ou autre, ainsi que de tous produits industriels se rapportant au service de collectivités ou d'entreprises, et notamment l'épuration et la distribution d'eau. La Société peut procéder à la production, à la commercialisation, à la distribution, au transport ou au stockage des produits de ces équipements ou infrastructures.

La Société peut également agir comme acheteur et/ou vendeur d'énergie électrique et/ou de produits pétroliers, incluant le gaz, soit par la vente en gros soit par la vente au détail.

La Société a également pour objet social la souscription, la prise de participation, le financement et l'intérêt financier, sous quelque forme que ce soit, dans toute société, société de participation, de tout consortium ou groupement d'entreprises, luxembourgeois ou étrangers qui ont un objet similaire ou non au sien, ainsi que la gestion des fonds mis à sa disposition, le contrôle, la gestion et la mise en valeur de ses participations.

Elle peut également agir, dans le cadre de ses participations, comme intermédiaire pour la réalisation de projets d'investissements et de financement internationaux.

La Société peut également garantir, accorder des prêts ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société elle-même.

La Société a également pour objet la création, l'acquisition, la vente, le développement, l'exploitation, l'usage ou la concession de l'usage, par toute voie, d'un droit d'auteur sur des logiciels informatiques, de brevets, de marques de fabrique ou de commerce, de dessins ou de modèles.

La Société peut par ailleurs réaliser, tant pour son compte personnel que pour le compte de tiers, toutes les opérations de nature commerciale, mobilière, immobilière, industrielle et financière qui seraient utiles ou nécessaires à la réalisation de son objet social ou qui se rapporteraient directement ou indirectement à cet objet social.

**Art. 5. Capital Social.** Le capital social souscrit est fixé à quatre millions deux cent quarante-six mille US Dollar (USD 4.246.000) représenté par trois mille neuf cent soixante (3.960) actions sans désignation de valeur nominale.

Le capital social de la Société peut être augmenté ou diminué par une résolution prise par l'Assemblée Générale statuant comme en matière de modifications des Statuts, tels que prescrit à l'article 21 ci-après.

La Société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la Loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.

Les actions rachetées par la société n'ont aucun droit de vote ni le droit à distribution d'un dividende ou du produit de liquidation.

Le rachat se fera sur base de l'actif social net augmenté de la plus-value éventuelle non réalisée divisé par le nombre des actions en circulation au moment du rachat.

L'actif social net est déterminé par le Conseil d'Administration sur base d'une situation établie au moment du rachat alors que la plus-value éventuelle non réalisée se basera sur une juste évaluation par le Conseil d'Administration, à confirmer au besoin par un rapport d'expert.

Le paiement se fera par la mise à disposition du prix contre délivrance du (des) certificat(s) éventuellement émis ou inscription au registre des actions nominatives.

**Art. 6. Actions.** Les Actions sont uniquement nominatives.

Un registre des actionnaires (individuellement, l'«Actionnaire» et ensemble, les «Actionnaires») de la Société sera tenu au siège social de la Société, où tout Actionnaire pourra le consulter. La propriété des Actions nominatives sera établie par l'inscription dans ledit registre.

Si un Actionnaire ne fournit pas d'adresse à laquelle l'ensemble des avis ou annonces de la Société peut être envoyé, la Société pourra émettre un avis à cet effet devant être inscrit dans le registre des Actionnaires et l'adresse de cet Actionnaire sera réputée être celle du siège social de la Société ou à toute autre adresse pouvant être inscrite de temps

à autre par la Société, jusqu'à ce que cet Actionnaire fournisse une adresse différente à la Société. L'Actionnaire pourra, à tout moment, modifier son adresse moyennant un avis écrit envoyé à la Société.

Toutes les communications et tous les avis devant être donnés à un Actionnaire inscrit seront réputés valablement envoyés à la dernière adresse communiquée par l'Actionnaire à la Société.

Sur demande écrite d'un Actionnaire, le(s) certificat(s) d'actions nominatives inscrites attestant l'inscription de cet Actionnaire dans le registre d'Actionnaires pourra(ont) être émis avec les dénominations prescrites par le Conseil. Les certificats ainsi émis seront sous la forme et porteront les légendes et les numéros d'identification déterminés par le Conseil. Ces certificats seront signés à la main ou par télécopie par deux membres du Conseil. Les certificats perdus, volés ou abîmés seront remplacés la Société moyennant les preuves, engagements et indemnités jugés satisfaisants par la Société, à condition que les certificats d'Actions abîmés soient remis avant que les nouveaux certificats ne soient délivrés.

Les Actions sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaîtra qu'un seul détenteur par Action. Si une Action était détenue par plus d'une personne, les personnes revendiquant la propriété de l'Action devront désigner un seul mandataire afin de représenter l'Action à l'égard de la Société. La Société a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits attachés à cette Action jusqu'à ce qu'une personne ait été nommée. La même règle s'appliquera en cas de conflit entre un usufruitier et un nu-propiétaire, sauf stipulation contraire dans les présents Statuts.

En cas de division de la propriété juridique des Actions entre l'usufruit et la nue-propiété, la Société devra immédiatement en être informée et devra inscrire dans le registre des Actionnaires de la Société, en face du nombre d'Actions détenues conjointement, le nom de l'usufruitier et du nu-propiétaire.

Il est expressément prévu que la titularité de chaque action représentative du capital social souscrit pourra être exercée soit en pleine propriété, soit en usufruit par un actionnaire dénommé "usufruitier" et en nue-propiété par un autre actionnaire dénommé "nu-propiétaire".

Les droits attachés à la qualité d'usufruitier et conférés par chaque action sont déterminés ainsi qu'il suit:

- droits sociaux dans leur ensemble,
- droits de vote aux Assemblées Générales ordinaires et extraordinaires, sous réserve des dispositions de l'article 10 ci-après,
- droit aux dividendes,
- droit préférentiel de souscription des actions nouvelles en cas d'augmentation de capital.

Les droits attachés à la qualité de nu-propiétaire et conférés par chaque action sont ceux qui sont déterminés par le droit commun et en particulier le droit au produit de liquidation de la société et d'une réduction de capital.

La titularité de l'usufruit ou de la nue-propiété des actions sera matérialisée et établie par inscription dans le registre des actionnaires:

- en regard du nom de l'usufruitier de la mention usufruit,
- en regard du nom du nu-propiétaire de la mention nue-propiété.

**Art. 7. Transfert des Actions nominatives.** Le transfert des actions peut se faire par une déclaration écrite de transfert inscrite au registre de(s) Actionnaire(s) de la Société inscrite au registre des Actionnaires conformément aux dispositions des présents Statuts et de tout pacte d'Actionnaires pouvant exister de temps en temps entre les Actionnaires et la Société. Cette déclaration de transfert devant être datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par des personnes détenant les pouvoirs de représentation nécessaires pour agir à cet effet ou, conformément aux dispositions de l'article 1690 du code civil luxembourgeois relatives à la cession de créances.

Conformément aux dispositions des présents Statuts et de tout pacte d'actionnaires pouvant exister de temps à autre entre les Actionnaires et la Société, la Société peut également accepter et inscrire dans le registre pertinent une cession sur la base de correspondances ou d'autres documents attestant l'accord entre le cédant et le cessionnaire que la Société juge satisfaisants.

#### **Art. 8. Limites à l'égard des cessions d'Actions.**

8.1 En tant que restriction générale, les Actions de la Société ne peuvent être gagées et la Société ne pourra pas inscrire le gage des Actions de la Société dans le registre des Actionnaires de la Société.

8.2 Sauf en cas de cession autorisée conformément aux articles 8.11 et 8.12 ci-dessous, tout Actionnaire souhaitant céder (le «Cédant») tout ou partie de ses Actions (les «Actions Proposées») devra proposer aux autres Actionnaires d'acquérir les Actions Proposées (la «Cession Proposée»). Durant la période de la Cession Proposée, les autres Actionnaires ont un droit de préférence sur ces Actions Proposées.

8.3 Le Cédant informera les autres Actionnaires de la Cession Proposée en leur envoyant une proposition écrite («Avis de Proposition»), et une copie à la Société, et devra proposer aux autres Actionnaires d'acquérir les Actions Proposées. L'Avis de Proposition devra indiquer (i) le nombre d'Actions Proposées comprises dans la Cession Proposée; (ii) le prix auquel le Cédant accepte de céder les Actions Proposées (le «Prix Proposé»); (iii) toute autre condition de la proposition, y compris la description de toutes les conventions que le Cédant envisage de conclure.

8.4 Le Prix Proposé sera fixé par un réviseur d'entreprises agréé indépendant d'expérience et de renommée internationale nommé par le Cédant agissant en tant qu'expert. L'évaluation déterminée sera le Prix Proposé de la Cession Proposée.

8.5 A moins que le Prix Proposé tel que déterminé conformément à l'article 8.5 ne soit contesté dans les sept (7) jours ouvrables de la notification de l'Avis de Proposition par l'un des Actionnaires, il sera définitif et contraignant pour les Actionnaires. Dans le cas où un Actionnaire contesterait l'évaluation du réviseur d'entreprises agréé indépendant, la question sera renvoyée à un réviseur d'entreprises agréé indépendant nommé par le président, pour l'heure, de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises de Luxembourg, qui sera indépendant vis-à-vis du Cédant et des autres Actionnaires. Ce réviseur d'entreprises agréé indépendant agira en tant qu'expert et non en tant qu'arbitre et son évaluation sera définitive et contraignante et il déterminera le Prix Proposé.

8.6 Les autres Actionnaires disposeront de trente (30) jours ouvrables à compter de la réception de l'Avis de Proposition ou si le Prix Proposé était contesté dans les trente (30) jours ouvrables de la notification du rapport du réviseur d'entreprises agréé indépendant, pour aviser par écrit le Cédant, ainsi que la Société en leur envoyant une copie, de leur intention d'exercer leur droit de préférence et d'accepter la Cession Proposée. Cet avis indiquera le nombre d'Actions Proposées pour lesquelles le droit de préférence est exercé, à condition que chaque Actionnaire puisse accepter la Cession Proposée dans son intégralité au cas où les autres Actionnaires ne souhaitent pas acquérir les Actions Proposées. L'acceptation de la proposition par l'autre Actionnaire (le «Cessionnaire de Préférence») sera contraignante.

8.7 Si le nombre total des Actions Proposées que les Cessionnaires de Préférence ont accepté d'acheter, dépasse la Cession Proposée, les Actions Proposées seront vendues à chacun des Cessionnaires de Préférence proportionnellement au nombre d'Actions qu'ils détiennent respectivement dans la Société.

8.8 Le Cédant devra informer chaque Cessionnaire de Préférence du nombre définitif d'Actions Proposées attribué à chaque Cessionnaire de Préférence et du compte bancaire sur lequel le Prix Proposé sera payé («Avis de Confirmation de Préférence»).

8.9 Le paiement du Prix Proposé sera effectué en numéraire sur le compte bancaire indiqué par le Cédant dans l'Avis de Confirmation de Préférence par chaque Cessionnaire de Préférence dans les dix (10) jours ouvrables suivant la réception de l'Avis de Confirmation de Préférence. Sous réserve des dispositions de tout pacte d'Actionnaires pouvant exister de temps à autre entre les Actionnaires et la Société, la Cession des Actions Proposées à chaque Cessionnaire de Préférence ne sera effective qu'à partir du moment où le Cédant aura reçu le Prix Proposé total de la part de tous les Cessionnaires de Préférence.

8.10 Si les autres Actionnaires n'exercent pas leur droit de préférence concernant l'ensemble des Actions Proposées, après que le Cédant ou la Société leur a demandé, en cas d'insuffisance, d'augmenter ce qu'ils ont accepté de la Cession Proposée, le Cédant a le droit (mais n'est pas obligé) et est libre de vendre ses Actions Proposées par le biais d'une première admission à la négociation sur une bourse réglementée («Introduction en Bourse»).

8.11 Nonobstant ce qui précède, aucun droit de préférence (en vertu du présent article) ne sera appliqué si la totalité des Actionnaires de la Société renonce à ce droit par écrit.

8.12 De plus, les cessions suivantes d'Actions sont libres et le droit de préférence prévu par les articles 8.2 à 8.10 ne s'appliquera à l'égard des cessionnaires suivants (le «Cessionnaire Autorisé») dans chaque cas, à condition que (i) l'Actionnaire effectuant cette Cession en informe par écrit les autres Actionnaires (en identifiant de manière suffisamment détaillée le Cessionnaire Autorisé), et (ii) le Cessionnaire Autorisé respecte les dispositions de tout pacte d'Actionnaires pouvant exister de temps à autre entre les Actionnaires et la Société:

- (i) en cas de cession d'Actions entre les Actionnaires;
- (ii) en cas de cession d'Actions aux bénéficiaires d'un Actionnaire; et
- (iii) en cas de cession d'Actions à un descendant en ligne directe des bénéficiaires d'un Actionnaire.

**Art. 9. Réunions de l'assemblée des Actionnaires de la Société.** Dans l'hypothèse d'un Actionnaire Unique, ce dernier aura tous les pouvoirs conférés à l'Assemblée Générale. Dans ces Statuts, toute référence aux décisions prises ou aux pouvoirs exercés par l'Assemblée Générale sera une référence aux décisions prises ou aux pouvoirs exercés par l'Actionnaire Unique tant que la Société n'a qu'un Actionnaire Unique. Les décisions prises par l'Actionnaire Unique sont enregistrées par voie de procès-verbaux.

Dans l'hypothèse d'une pluralité d'Actionnaires, toute Assemblée Générale de la Société (l'Assemblée Générale) régulièrement constituée représente tous les Actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société.

L'Assemblée Générale annuelle se réunit de plein droit le troisième vendredi du mois de juin à 11.30 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.

En cas de division de la propriété juridique des Actions, tant l'usufruitier que le nu-propriétaire seront convoqués à toute Assemblée Générale, tel que prévu dans les présents Statuts. L'usufruitier et le nu-propriétaire ont tous deux accès à tous les documents devant être fournis à l'Assemblée Générale.

Tout Actionnaire de la Société peut participer à l'Assemblée Générale par conférence téléphonique, visio-conférence ou tout autre moyen de communication similaire grâce auquel (i) les Actionnaires participant à la réunion de l'Assemblée Générale peuvent être identifiés, (ii) toute personne participant à la réunion de l'Assemblée Générale peut entendre et parler avec les autres participants, (iii) la réunion de l'Assemblée Générale est retransmise en direct et (iv) les Actionnaires



peuvent valablement délibérer; la participation à une réunion de l'Assemblée Générale par un tel moyen de communication équivalra à une participation en personne à une telle réunion.

**Art. 10. Délais de convocation, quorum, procurations, avis de convocation.** Les délais de convocation et quorum requis par la loi seront applicables aux avis de convocation et à la conduite de l'Assemblée Générale, dans la mesure où il n'en est pas disposé autrement dans les Statuts.

Chaque action donne droit à une voix.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la loi ou par les Statuts, les décisions de l'Assemblée Générale dûment convoquée sont prises à la majorité simple des Actionnaires présents ou représentés et votants.

Les résolutions de l'Assemblée Générale décidant de reporter et/ou d'allouer à une réserve les bénéfices nets de l'exercice, seront adoptées à la majorité au moins des quatre-vingt-dix pour cent (90%) des votes exprimés.

Les résolutions de l'Assemblée Générale décidant la vente ou le dessaisissement, en une ou plusieurs opérations, de tout actif ou titre de la Société dont la valeur dépasse cent mille dollars américains (100.000 USD), ou autorisant le Conseil d'Administration à le faire conformément à l'article 12 ci-après, seront adoptées à la majorité au moins des trois quarts (3/4) des votes exprimés.

En cas de division de la propriété juridique des Actions, seul l'usufruitier des Actions aura le droit de voter sur l'ensemble des décisions des Assemblées Générales (ordinaires ou extraordinaires), notamment et ce, de manière non limitative, sur toute décision relative à la nomination du Conseil, la distribution de dividendes et la modification des présents Statuts, à l'exception des décisions pouvant affecter le droit de disposition du(des) nu(s)-propriétaire(s) des Actions.

À ce sujet, seul(s) le(s) nu(s)-propriétaire(s) aura(ont) le droit de voter aux Assemblées Générales appelées à statuer sur les questions suivantes:

(i) modification de l'objet social de la Société;

(ii) modification de la structure du capital social et notamment, sur les décisions relatives (a) à l'augmentation du capital et à toute émission d'Actions ou de droits similaires tel que l'émission d'Actions bénéficiaires, de bons de souscription, étant entendu que le droit préférentiel de souscription devra être exercé par l'usufruitier (b) à la modification de la valeur nominale des Actions, (c) à la reclassification et la création de nouvelles classes des Actions émises de la Société et grevées d'usufruit, (d) à la réduction de capital, et (e) au rachat des Actions par la Société dans le cas permis par la Loi sur les Sociétés et les présents Statuts;

(iii) toute fusion, scission, liquidation ou tout autre restructuration similaire de la Société; et

(iv) la transformation de la forme juridique de la Société.

Chaque Actionnaire pourra prendre part aux Assemblées Générales des Actionnaires de la Société en désignant par écrit, soit en original, soit par télécopie, par câble, par télégramme, par télex ou par courrier muni d'une signature électronique conforme aux exigences de la loi luxembourgeoise, une autre personne comme mandataire.

Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés à l'Assemblée Générale, et déclarent avoir été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, celle-ci pourra être tenue sans convocations préalables.

Les Actionnaires peuvent voter par écrit (au moyen d'un bulletin de vote) sur les projets de résolutions soumis à l'Assemblée Générale à la condition que les bulletins de vote incluent (i) les nom, prénom, adresse et signature des Actionnaires, (ii) l'indication des actions pour lesquelles l'Actionnaire exercera son droit, (iii) l'agenda tel que décrit dans la convocation et (iv) les instructions de vote (approbation, refus, abstention) pour chaque sujet de l'agenda. Les bulletins de vote originaux devront être envoyés à la Société 72 (soixante-douze) heures avant la tenue de l'Assemblée Générale.

**Art. 11. Administration de la Société.** Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'Assemblée Générale par la Loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Dans ces Statuts, toute référence au Conseil d'Administration sera une référence à l'Administrateur Unique (tel que défini ci-après) (dans l'hypothèse où la Société n'a qu'un seul administrateur) tant que la Société a un Actionnaire Unique.

Tant que la Société n'a qu'un Actionnaire Unique, la Société peut être administrée par un Administrateur Unique seulement qui n'a pas besoin d'être l'Actionnaire Unique de la Société (l'Administrateur Unique).

Si la Société a plus d'un Actionnaire, la Société sera gérée par un Conseil composé de minimum trois (3) et maximum sept (7) administrateurs, Actionnaires ou non. L'(les) administrateur(s) sera(ont) élu(s) pour une durée ne dépassant pas six ans ou jusqu'à ce que son/ses(leurs) successeur(s) soi(en)t élu(s) et il(s) est(sont) rééligible(s).

Les administrateurs peuvent être divisés en deux (2) catégories, les administrateurs de catégorie A et les administrateurs de catégorie B.

Lorsqu'une personne morale est nommée administrateur de la Société (la Personne Morale), la Personne Morale doit désigner un représentant permanent qui représente la Personne Morale conformément à l'article 51 bis de la Loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales (la Loi sur les Sociétés de 1915).

L'(les) administrateur(s) sera(ont) élu(s), en vertu des dispositions de tout pacte d'Actionnaires pouvant exister de temps à autre entre les Actionnaires et la Société, par l'Assemblée Générale à la majorité d'au moins 90% des votes exprimés.

Les Actionnaires de la Société déterminent également le nombre d'administrateurs, leur rémunération et la durée de leur mandat. Un administrateur peut être révoqué avec ou sans motif et/ou peut être remplacé à tout moment par décision de l'Assemblée Générale.

En cas de vacance d'un poste d'administrateur pour cause de décès, de retraite ou toute autre cause, les administrateurs restants pourront élire, à la majorité des votes, un administrateur pour pourvoir au remplacement du poste devenu vacant jusqu'à la prochaine Assemblée Générale de la Société. En l'absence d'administrateur disponible, l'Assemblée Générale devra être rapidement réunie par le commissaire et se tenir pour nommer de nouveaux administrateurs.

**Art. 12. Réunion du Conseil d'Administration.** Le Conseil d'Administration doit nommer un président (le Président) parmi ses membres, conformément aux dispositions de tout pacte d'Actionnaires pouvant exister de temps à autre entre les Actionnaires et la Société, et peut désigner un secrétaire, administrateur ou non, qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration et des décisions de l'Assemblée Générale ou de l'Actionnaire Unique. Le Président présidera toutes les réunions du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale. En son absence, l'Assemblée Générale ou les autres membres du Conseil d'Administration, le cas échéant, nommeront un président pro tempore qui présidera la réunion en question, par un vote à la majorité simple des administrateurs présents ou par procuration à la réunion en question.

Les réunions du Conseil d'Administration seront convoquées par le Président ou par deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation qui sera au Luxembourg.

Avis écrit de toute réunion du Conseil d'Administration sera donné à tous les administrateurs au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation.

La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les administrateurs de la Société sont présents ou représentés lors du Conseil d'Administration et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation écrite avec l'accord de chaque administrateur de la Société donné par écrit soit en original, soit par télécopie, câble, télégramme, par télex ou par courrier muni d'une signature électronique conforme aux exigences de la loi luxembourgeoise. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du Conseil d'Administration se tenant à une heure et à un endroit prévus dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil d'Administration.

Tout administrateur pourra participer à toute réunion du Conseil d'Administration en désignant par écrit soit en original, soit par télécopie, câble, télégramme, par télex ou par courrier muni d'une signature électronique conforme aux exigences de la loi luxembourgeoise un autre administrateur comme son mandataire.

Tout administrateur peut participer à la réunion du Conseil d'Administration par conférence téléphonique, visioconférence ou tout autre moyen de communication similaire grâce auquel (i) les administrateurs participant à la réunion du Conseil d'Administration peuvent être identifiés, (ii) toute personne participant à la réunion du Conseil d'Administration peut entendre et parler avec les autres participants, (iii) la réunion du Conseil d'Administration est retransmise en direct et (iv) les membres du Conseils d'Administration peuvent valablement délibérer; la participation à une réunion du Conseil d'Administration par un tel moyen de communication équivaldra à une participation en personne à une telle réunion.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés lors de ce Conseil d'Administration. Au cas où lors d'une réunion, il existe une parité des votes pour et contre une résolution, la voix du Président de la réunion sera prépondérante.

Les décisions du Conseil de proposer à l'Assemblée Générale de reporter et/ou d'allouer à une réserve les bénéfices nets de l'exercice devront être adoptées à l'unanimité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion.

Les décisions du Conseil portant sur la vente ou le dessaisissement, en une ou plusieurs opérations, de tout actif ou titre de la Société, dont la valeur dépasse cent mille dollars (100.000 USD), doivent être préalablement approuvées par l'Assemblée Générale aux majorités énoncées à l'article 10 des présents Statuts.

Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du Conseil d'Administration peut également être prise par voie circulaire pourvu qu'elle soit précédée par une délibération entre administrateurs par des moyens tels que mentionnés par exemple sous le paragraphe 6 du présent article 12. Une telle résolution doit consister en un seul ou plusieurs documents contenant les résolutions et signés, manuellement ou électroniquement par une signature électronique conforme aux exigences de la loi luxembourgeoise, par tous les membres du Conseil d'Administration (résolution circulaire). La date d'une telle décision sera la date de la dernière signature.

L'article 12 ne s'applique pas au cas où la Société est administrée par un Administrateur Unique.

**Art. 13. Procès-verbal de réunion du Conseil d'Administration et des résolutions de l'Administrateur Unique.** Les résolutions prises par l'Administrateur Unique seront inscrites dans des procès-verbaux tenus au siège social de la Société.

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration seront signés par le Président, ou bien par un membre du Conseil d'Administration qui préside une telle assemblée. Les procès-verbaux des résolutions prises par l'Administrateur Unique seront signés par l'Administrateur Unique.



Les copies ou extraits de procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le Président, deux membres du Conseil d'Administration ou l'Administrateur Unique, le cas échéant.

**Art. 14. Pouvoirs du Conseil d'Administration.** Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus larges pour accomplir tous les actes de disposition et d'administration dans l'intérêt de la Société, et notamment le pouvoir de transférer, céder et disposer des actifs de la Société conformément à la Loi sur les Sociétés de 1915, sous réserve des dispositions de l'article 12 ci-avant. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi sur les Sociétés de 1915 ou par les Statuts à l'Assemblée Générale sont de la compétence du Conseil d'Administration.

**Art. 15. Délégation de pouvoirs.** Le Conseil d'Administration peut nommer un délégué à la gestion journalière, Actionnaire ou non, membre du Conseil d'Administration ou non qui aura les pleins pouvoirs pour agir au nom de la Société pour tout ce qui concerne la gestion journalière.

Le Conseil d'Administration peut nommer une personne, Actionnaire ou non, administrateur ou non, en qualité de représentant permanent de toute entité dans laquelle la Société est nommée membre du Conseil d'Administration. Ce représentant permanent agira de son propre chef, mais au nom et pour le compte de la Société et engagera la Société en sa qualité de membre du Conseil d'Administration de toute telle entité.

Le Conseil d'Administration est aussi autorisé à nommer une personne, administrateur ou non pour l'exécution de missions spécifiques à tous les niveaux de la Société.

**Art. 16. Signatures autorisées.** La Société sera engagée, en toutes circonstances (y compris dans le cadre de la gestion journalière), vis-à-vis des tiers par (i) la signature du président du Conseil d'Administration (ii) la signature conjointe de deux administrateurs de la Société ou (iii) en cas d'Administrateur Unique par sa signature unique ou (iv) par les signatures conjointes de toutes personnes ou l'unique signature de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués dans les limites des pouvoirs et de temps qui leur auront été conférés. Dans le cas où il y a deux catégories d'administrateurs, la Société ne sera engagée vis-à-vis des tiers que par la signature conjointe d'un administrateur de chaque catégorie.

**Art. 17. Conflit d'intérêts.** Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et une quelconque autre société ou entité ne seront affectés ou invalidés par le fait qu'un ou plusieurs administrateurs ou fondés de pouvoir de la Société auraient un intérêt personnel dans, ou sont administrateur, associé, fondé de pouvoir ou employé d'une telle société ou entité.

Tout administrateur ou fondé de pouvoir de la Société, qui est administrateur, fondé de pouvoir ou employé d'une société ou entité avec laquelle la Société contracterait ou s'engagerait autrement en affaires, ne pourra, en raison de sa position dans cette autre société ou entité, être empêchée de délibérer, de voter ou d'agir en relation avec un tel contrat ou autre affaire.

Au cas où un administrateur de la Société aurait un intérêt personnel et contraire dans une quelconque affaire de la Société, cet administrateur devra informer le Conseil d'Administration de la Société de son intérêt personnel et contraire et il ne délibérera et ne prendra pas part au vote sur cette affaire; rapport devra être fait au sujet de cette affaire et de l'intérêt personnel de cet administrateur à la prochaine Assemblée Générale. Ce paragraphe ne s'applique pas tant que la Société est gérée par un Administrateur Unique.

Tant que la Société est gérée par un Administrateur Unique, les procès-verbaux de l'Assemblée Générale devront décrire les opérations dans lesquelles la Société et l'Administrateur Unique se sont engagés et dans lesquelles l'Administrateur Unique a un intérêt opposé à celui de la Société.

Les deux paragraphes qui précèdent ne s'appliquent pas aux résolutions du Conseil d'Administration ou de l'Administrateur Unique concernant les opérations réalisées dans le cadre ordinaire des affaires courantes de la Société lesquelles sont conclues à des conditions normales.

**Art. 18. Principe de non-interférence.** Aucun administrateur ne peut exercer concomitamment un mandat comme directeur, directeur financier ou directeur général ou toute autre fonction au sein des filiales de la Société.

**Art. 19. Commissaire(s).** La surveillance de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaire(s). Le(s) commissaire(s) est(sont) nommés par l'Assemblée Générale pour une durée de 6 ans maximum suivant sa(leur) nomination, à condition que le(s) commissaire(s) soi(en)t nommé(s) parmi les quatre plus grosses sociétés d'audit au plus tôt au moment de l'Assemblée Générale annuelle approuvant les comptes annuels de la Société de 2016.

La surveillance de la Société peut également être confiée à un réviseur d'entreprises agréé, auquel cas l'article 69 de la loi du 19 décembre 2002 sur le registre du commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises s'appliquerait. Le réviseur d'entreprises agréé sera nommé par l'Assemblée Générale pour une durée de 6 ans maximum suivant sa nomination, à condition que le réviseur d'entreprises agréé soit nommé parmi les quatre plus grosses sociétés d'audit au plus tôt au moment de l'Assemblée Générale annuelle approuvant les comptes annuels de la Société de 2016.

**Art. 20. Exercice social.** L'exercice social commencera le premier (1<sup>er</sup>) janvier de chaque année et se terminera le trente et un (31) décembre de la même année.

**Art. 21. Affectation des Bénéfices.** Il sera prélevé sur le bénéfice net annuel de la Société 5% (cinq pourcent) qui seront affectés à la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve légale aura atteint 10% (dix pourcent) du capital social de la Société tel qu'il est fixé ou tel que celui-ci aura été augmenté ou réduit de temps à autre, conformément à l'article 5 des Statuts.

L'Assemblée Générale décidera de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel.

Les dividendes pourront être payés en dollars américains ou en toute autre devise choisie par le Conseil d'Administration de la Société et devront être payés au lieu et place choisis par le Conseil d'Administration de la Société. Le Conseil d'Administration de la Société peut décider de payer des dividendes intérimaires sous les conditions et dans les limites fixées par la Loi sur les Sociétés de 1915.

En cas de division de la propriété juridique des Actions, l'usufruitier a le droit de recevoir tous les dividendes pouvant être distribués à l'égard des Actions sur lesquelles il possède un droit d'usufruit.

**Art. 21. Dissolution et liquidation.** La Société peut être dissoute, à tout moment, par une décision de l'Assemblée Générale de la Société statuant comme en matière de modifications des Statuts, tel que prescrit à l'article 22 ci-après. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales), et qui seront nommés par la décision de l'Assemblée Générale décidant cette liquidation. L'Assemblée Générale déterminera également les pouvoirs et la rémunération du ou des liquidateur(s).

En cas de division de la propriété juridique des Actions, l'usufruitier a le droit de recevoir une indemnité sur le produit de la liquidation pouvant être distribué à l'égard des Actions sur lesquelles il possède un droit d'usufruit, liée à la disparition de son usufruit.

**Art. 22. Modifications statutaires.** Les présents Statuts pourront être modifiés de temps en temps par l'Assemblée Générale extraordinaire, dans les conditions de quorums et de majorité requises par la Loi sur les Sociétés de 1915.

**Art. 23. Droit applicable.** Toutes les questions qui ne sont pas régies expressément par les présents Statuts seront tranchées en application de la Loi sur les Sociétés de 1915 et aux lois modificatives.

Tous les points de l'ordre du jour ayant fait l'objet d'une résolution, l'assemblée a été clôturée.

#### *Dépenses*

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société sont estimés à deux mille euros (€ 2.000,-).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, reconnaît qu'à la demande des parties aux présentes, le présent acte est rédigé en anglais et est suivi d'une traduction en langue française; à la demande des mêmes parties, en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. PUTTEMANS, A.-L. VAN DEN EECKHAUT, I. BASTIN et J. BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 18 octobre 2013. LAC/2013 /47463. Reçu soixante-quinze euros (€ 75,-).

*Le Receveur (signé): THILL.*

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2013.

Référence de publication: 2013157887/835.

(130193551) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2013.

### **Highland Ent VII - PRI (2) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 22.881,00.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 146.569.

In the year two thousand and thirteen, on the fifth day of June,  
before Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg,  
was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of Highland Ent VII – PRI (2) S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) with registered office at 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 146.569 (the Company). The Company was incorporated on May 14, 2009 pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et

Associations number 1278 dated July 2, 2009. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary, dated April 25, 2013, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

There appeared:

Highland Ent VII - PRI (1) S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 146.568 (the Sole Shareholder),

here represented by Maître Tulay Sonmez, attorney-at-law, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal, which power of attorney, after having been signed *in varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, was attached to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated above, has requested the undersigned notary to record that:

I. The Sole Shareholder holds all of the twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares, the one thousand seven hundred and thirty-six (1,736) class A shares, the two hundred and thirty-nine (239) class A1 shares, the seven hundred and sixty (760) class A2 shares, the one thousand four hundred and forty-four (1,444) class A3 shares, the one thousand three hundred and eighty-four (1,384) class B shares, the eight hundred and sixty-seven (867) class B1 shares, the five hundred and eight (508) class C shares, the seven hundred and eighty-five (785) class D shares, the five hundred and twenty-two (522) class E shares, the three hundred and ninety-one (391) class E1 shares, the seven hundred and fifteen (715) class G shares, the six hundred and seven (607) class H shares and the one hundred and fifty-two (152) class I shares, all in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, subscribed and fully paid-up, representing the entirety of the share capital of the Company.

II. The agenda of the Meeting is as follows:

1. Waiver of convening notices;

2. Creation of a new classes of shares, being the class A4 "tracker" shares (the Class A4 Shares), the class A5 "tracker" shares (the Class A5 Shares), the class H1 "tracker" shares (the Class H1 Shares) and the class H2 "tracker" shares (the Class H2 Shares), having a nominal value of one euro (EUR 1) each, which will have such rights and features as set out in the Articles as they are proposed to be amended in items 5. and 6. of this agenda;

3. Increase of the subscribed share capital of the Company by an amount of two hundred and seventy-one euro (EUR 271) in order to bring the said share capital from its current amount of twenty-two thousand six hundred and ten euro (EUR 22,610), represented by twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares, one thousand seven hundred and thirty-six (1,736) class A shares, two hundred and thirty-nine (239) class A1 shares, seven hundred and sixty (760) class A2 shares, one thousand four hundred and forty-four (1,444) class A3 shares, one thousand three hundred and eighty-four (1,384) class B shares, eight hundred and sixty-seven (867) class B1 shares, five hundred and eight (508) class C shares, seven hundred and eighty-five (785) class D shares, five hundred and twenty-two (522) class E shares, three hundred and ninety-one (391) class E1 shares, seven hundred and fifteen (715) class G shares, six hundred and seven (607) class H shares and one hundred and fifty-two (152) class I shares, all in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, to an amount of twenty-two thousand eight hundred and eighty-one euro (EUR 22,881), by way of the issue of one (1) new Class A4 Share, one (1) new Class A5 Share, fifty-four (54) new Class H1 Shares and two hundred and fifteen (215) new Class H2 Shares;

4. Subscription for the new shares and payment of the share capital increase specified under item 3. above;

5. Amendment to article 5.1. of the Articles in order to reflect the creation and issuance of new Class A4 Share, Class A5 Share, Class H1 Shares and Class H2 Shares, as proposed above;

6. Amendment to article 16.2. of the Articles;

7. Amendment to the shareholder's register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, to any lawyer or employee of *Stibbe Avocats* in Luxembourg and to any partner or employee of *Capita Fiduciary Group*, acting individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued shares in the shareholder's register of the Company; and

8. Miscellaneous.

Now, therefore, the appearing party, acting through its proxyholder, has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

*First resolution*

The entirety of the share capital of the Company being represented, the Meeting waives the convening notices, the Sole Shareholder represented at the Meeting considering itself as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to it in advance.

*Second resolution*

The Meeting resolves to create new classes of shares of the Company, being the class A4 "tracker" shares (the Class A4 Shares), the class A5 "tracker" shares (the Class A5 Shares), the class H1 "tracker" shares (the Class H1 Shares) and

the class H2 "tracker" shares (the Class H2 Shares), having a nominal value of one euro (EUR 1) each, which will have such rights and features as set out in the Articles as they will be amended pursuant to the below resolutions.

*Third resolution*

The Meeting resolves to increase the share capital of the Company by an amount of two hundred and seventy-one euro (EUR 271) in order to bring the said share capital from its current amount of twenty-two thousand six hundred and ten euro (EUR 22,610), represented by twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares, one thousand seven hundred and thirty-six (1,736) class A shares, two hundred and thirty-nine (239) class A1 shares, seven hundred and sixty (760) class A2 shares, one thousand four hundred and forty-four (1,444) class A3 shares, one thousand three hundred and eighty-four (1,384) class B shares, eight hundred and sixty-seven (867) class B1 shares, five hundred and eight (508) class C shares, seven hundred and eighty-five (785) class D shares, five hundred and twenty-two (522) class E shares, three hundred and ninety-one (391) class E1 shares, seven hundred and fifteen (715) class G shares, six hundred and seven (607) class H shares and one hundred and fifty-two (152) class I shares, all in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, to an amount of twenty-two thousand eight hundred and eighty-one euro (EUR 22,881), by way of the issue of one (1) new Class A4 Share, one (1) new Class A5 Share, fifty-four (54) new Class H1 Shares and two hundred and fifteen (215) new Class H2 Shares.

*Fourth resolution*

The Meeting resolves to accept and record the following subscriptions to and full payment of the share capital increase as follows:

*Subscription and Payment*

Highland Ent VII - PRI (1) S.à r.l., prenamed and represented as stated above, declares to subscribe to:

(i) one (1) newly issued Class A4 Share of the Company, having a par value of one euro (EUR 1), and to have them fully paid up at the price of one euro and ninety-two cents (EUR 1.92), of which (i) one euro (EUR 1) shall be allocated to the nominal share capital account of the Company, and (ii) the balance, i.e. ninety-two cents (EUR 0.92) to the share premium account of the Company connected to the Class A4 Shares, by way of a contribution in kind consisting of a receivable in an amount of one euro and ninety-two cents (EUR 1.92) that it held against the Company (the Receivable 1);

(ii) one (1) newly issued Class A5 Share of the Company, having a par value of one euro (EUR 1), and to have them fully paid up at the price of one euro and thirty-four cents (EUR 1.34), of which (i) one euro (EUR 1) shall be allocated to the nominal share capital account of the Company, and (ii) the balance, i.e. thirty-four cents (EUR 0.34) to the share premium account of the Company connected to the Class A5 Shares, by way of a contribution in kind consisting of a receivable in an amount of one euro and thirty-four cents (EUR 1.34) that it held against the Company (the Receivable 2);

(iii) fifty-four (54) newly issued Class H1 Shares of the Company, having a par value of one euro (EUR 1) each, and to have them fully paid up at the price of fifty-four euro and fifteen cents (EUR 54.15), of which (i) fifty-four euro (EUR 54) shall be allocated to the nominal share capital account of the Company, and (ii) the balance, i.e. fifteen cents (EUR 0.15) to the share premium account of the Company connected to the Class H1 Shares, by way of a contribution in kind consisting of a receivable in an amount of fifty-four euro and fifteen cents (EUR 54.15) that it held against the Company (the Receivable 3); and

(iv) two hundred and fifteen (215) newly issued Class H2 Shares of the Company, having a par value of one euro (EUR 1) each, and to have them fully paid up at the price of two hundred fifteen euro and sixty cents (EUR 215.60), of which (i) two thousand four hundred and twenty-five euro (EUR 215) shall be allocated to the nominal share capital account of the Company, and (ii) the balance, i.e. sixty cents (EUR 0.60) to the share premium account of the Company connected to the Class H2 Shares, by way of a contribution in kind consisting of a receivable in an amount of two hundred fifteen euro and sixty cents (EUR 215.60) that it held against the Company (the Receivable 4, and together with the Receivable 1, the Receivable 2 and the Receivable 3, the Receivables).

Further, it was evidenced by a certificate dated May 29, 2013, issued jointly by Highland Ent VII - PRI (1) S.a r.l. and the Company, that at the date of such certificate:

«1. the Sole Shareholder is the owner of the Receivables;

2. the Sole Shareholder is solely entitled to the Receivables and possesses the power to dispose of the Receivables, which are freely transferable; and

3. the value of the Receivable 1 is one euro and ninety-two cents (EUR 1.92), the value of the Receivable 2 is one euro and thirty-four cents (EUR 1.34), the value of the Receivable 3 is fifty-four euro and fifteen cents (EUR 54.15) and the value of the Receivable 4 is two thousand two hundred fifteen euro and sixty cents (EUR 215.60).»

Said certificate, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder resolves to record that the shareholding in the Company is, further the increase in share capital, as follows:

	Shares
Highland Ent VII – PRI (1) S.à r.l. ....	12,500 Ordinary Shares
	1,736 Class A Shares
	239 Class A1 Shares
	760 Class A2 Shares
	1,444 Class A3 Shares
	1 Class A4 Share
	1 Class A5 Share
	1,384 Class B Shares
	867 Class B1 Shares
	508 Class C Shares
	785 Class D Shares
	522 Class E Shares
	391 Class E1 Shares
	715 Class G Shares
	607 Class H Shares
	54 Class H1 Shares
	215 Class H2 Shares
	152 Class I Shares
Total: .....	22,881 Shares

*Fifth resolution*

As a consequence of the above resolutions, the Meeting resolves to amend Article 5.1. of the Articles which shall be reworded as follows:

" **5.1.** The Company's corporate capital is set at twenty-two thousand eight hundred and eighty-one euro (EUR 22,881) represented by twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Ordinary Shares, and individually, an Ordinary Share), one thousand seven hundred and thirty-six (1,736) class A shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A Shares, and individually, a Class A Share), two hundred and thirty-nine (239) class A1 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A1 Shares, and individually, a Class A1 Share), seven hundred and sixty (760) class A2 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A2 Shares, and individually, a Class A2 Share), one thousand four hundred and forty-four (1,444) class A3 Shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A3 Shares, and individually, a Class A3 Share), one (1) class A4 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) (the Class A4 Share), one (1) class A5 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) (the Class A5 Share), one thousand three hundred and eighty-four (1,384) class B shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class B Shares, and individually, a Class B Share), eight hundred and sixty-seven (867) class B1 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class B1 Shares, and individually, a Class B1 Share), five hundred and eight (508) class C shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class C Shares, and individually, a Class C Share), seven hundred and eighty-five (785) class D shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class D Shares, and individually, a Class D Share), five hundred and twenty-two (522) class E shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class E Shares, and individually, a Class E Share), three hundred and ninety-one (391) class E1 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class E1 Shares, and individually, a Class E1 Share) and seven hundred and fifteen (715) class G shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class G Shares, and individually, a Class G Share), six hundred and seven (607) class H shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class H Shares, and individually, a Class H Share), fifty-four (54) class H1 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class H1 Shares, and individually, a Class H1 Share), two hundred and fifteen (215) class H2 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class H2 Shares, and individually, a Class H2 Share) and one hundred and fifty-two (152) class I shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class I Shares, and individually, a Class I Share and together with the Ordinary Shares, the Class A Shares, the Class A1 Shares, the Class A2 Shares, the Class A3 Shares, the Class A4 Share, the Class A5 Share, the Class B Shares, the Class B1 Shares, the Class C Shares, the Class D Shares, the Class E Shares, the Class E1 Shares, the Class G Shares, the Class H Shares, the Class H1 Shares and the Class H2 Shares, the Shares, and individually and irrespectively to the class of shares it belongs, a Share).

The Company may also create and issue additional classes of shares to be designated distinctively as a class that will track the performance and returns of the underlying assets that they will track. The Ordinary Shares, the Class A Shares, the Class A1 Shares, the Class A2 Shares, the Class A3 Shares, the Class A4 Share, the Class A5 Share, the Class B Shares, the Class B1 Shares, the Class C Shares, the Class D Shares, the Class E Shares, the Class E1 Shares, the Class G Shares, the Class H Shares, the Class H1 Shares, the Class H2 Shares and the Class I Shares constitute separate classes of shares in the Company, but rank *pari passu* in all respects save as hereinafter specifically provided.



The Class A Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the six hundred and one (601) class E shares and nine hundred and ninety-eight (998) class E-1 shares acquired by the Company on May 22, 2009 in the share capital of Privalia Venta Directa, S.L., a company incorporated under the laws of Spain, having its registered office at calle Llull, 145, Barcelona, Spain (Privalia) (the Class A Underlying Investment).

The Class A1 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the eighty-eight (88) class A shares acquired by the Company on April 27, 2010 in the share capital of Privalia (the Class A1 Underlying Investment).

The Class A2 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the one hundred and sixty-nine (169) class F shares acquired by the Company on October 13, 2010 in the share capital of Privalia (the Class A2 Underlying Investment).

The Class A3 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the three hundred and twenty-one (321) class J shares acquired by the Company on March 23, 2011 in the share capital of Privalia (the Class A3 Underlying Investment).

The Class A4 Share tracks the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the two hundred and forty-six (246) class F shares acquired by the Company on May 8, 2013 in the share capital of Privalia (the Class A4 Underlying Investment).

The Class A5 Share tracks the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the four hundred and sixty-seven (467) class J-1 shares acquired by the Company on May 8, 2013 in the share capital of Privalia (the Class A5 Underlying Investment).

The Class B Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the nine thousand two hundred and twenty (9,220) Series B Preferred Shares acquired on December 30, 2009 in the share capital of Spartoo, a société par actions simplifiée governed by the laws of France, having its registered office at 16, rue Henri Barbusse, 38000 Grenoble, France, and registered with the Registry of Commerce and Companies of Grenoble under number 489 895 821 (Spartoo) (the Class B Underlying Investment).

The Class B1 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the two thousand five hundred and forty-seven (2,547) Series C Preferred Shares acquired on March 29, 2012 in the share capital of Spartoo (the Class B1 Underlying Investment).

The Class C Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the forty thousand one hundred and thirty-four (40,134) Series A Preferred Shares, the warrant to purchase eleven thousand three hundred and forty-three (11,343) Series A Preferred Shares and five thousand nine hundred and seven (5,907) Series B Preferred Shares, acquired in the share capital of NetentSec, Inc., an exempted company duly incorporated and existing under the laws of the Cayman Islands (the Class C Underlying Investment).

The Class D Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the forty-one thousand (41,000) Series B Preference Shares acquired in the share capital of UUSEE, Inc., an exempted company duly incorporated and existing under the laws of the British Virgin Islands (the Class D Underlying Investment).

The Class E Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the sixty thousand four hundred and thirty-seven (60,437) Series A-1 Preference Shares and the warrant to purchase thirty thousand two hundred and nineteen (30,219) Series A-2 Preference Shares acquired in the share capital of Hans Investment Holding Limited, an exempted company duly incorporated and existing under the laws of the British Virgin Islands (Hans Investment Holding Limited) (the Class E Underlying Investment).

The Class E1 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the eighty-five thousand eight hundred and seventy-two (85,872) Series B Preference Shares acquired on August 17, 2012 in the share capital of Hans Investment Holding Limited (the Class E1 Underlying Investment).

The Class G Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the sixty (60) Series D Preference Shares acquired by the Company on June 1, 2011 in the share capital of Wooga GmbH, a company incorporated and existing under the laws of Germany, having its registered office in Saarbrucker Strasse 38, 10405 Berlin

and registered with the Commercial Register of the Local Court of Berlin-Charlottenburg under docket number HRB 117846 B (the Class G Underlying Investment).

The Class H Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the sixty-one thousand eight hundred and ninety-two (61,892) Series D Preferred Shares acquired by the Company on January 13, 2012 in the share capital of Six Rooms Holdings, a company organized and existing under the laws of the Cayman Islands, having its registered address at the offices of Corporate Filing Services Limited, 4th Floor, Harbour Center, P.O. Box 613, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, British West Indies (Six Rooms Holdings) (the Class H Underlying Investment).

The Class H1 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the five thousand three hundred and eighty-two (5,382) Series B Preferred Shares acquired on May 29, 2012 in the share capital of Six Rooms Holdings (the Class H1 Underlying Investment).

The Class H2 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the twenty-one thousand five hundred and twenty-eight (21,528) Series C Preferred Shares acquired on May 29, 2012 in the share capital of Six Rooms Holdings (the Class H2 Underlying Investment).

The Class I Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the ninety-six thousand and eighty-one (96,081) Series A Preferred Shares acquired by the Company on February 23, 2012 in the share capital of Kascend Holding Inc., a company organized and existing under the laws of the Cayman Islands, having its registered address at P.O. Box 613, 4<sup>th</sup> Floor, Harbour Center, George Town, Grand Cayman KY1-1107, Cayman Islands (the Class I Underlying Investment)."

*Sixth resolution*

As a consequence of the above resolutions, the Meeting further resolves to amend Article 16.2. of the Articles which shall be reworded as follows:

" **16.2.** After the allocation of any profits to the statutory reserve account and subject to any mandatory provisions of the law, all further profits shall be distributed and paid as follows:

(a) the holders of the shares of each class, pro rata to the capital invested by each of them in respect of their shares (nominal value and, as the case may be, share premium), shall be entitled to a dividend equal to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the assets acquired with the proceeds of the subscription for the shares of such class, minus (ii) any costs directly related to such investment, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

(b) for the avoidance of any doubt:

- the holders of the Class A Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class A Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the Class A Underlying Investment (the Class A Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class A Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class A1 Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class A1 Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the Class A1 Underlying Investment (the Class A1 Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class A1 Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class A2 Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class A2 Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the Class A2 Underlying Investment (the Class A2 Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class A2 Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class A3 Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class A3 Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the Class A3 Underlying Investment (the Class A3 Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class A3 Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;





(i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the Class H1 Underlying Investment (the Class H1 Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class H1 Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class H2 Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class H2 Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the Class H2 Underlying Investment (the Class H2 Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class H2 Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers; and

- the holders of the Class I Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class I Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the Class I Underlying Investment (the Class I Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class I Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

(c) the general meeting of the shareholders has discretionary power to dispose of the remainder (if any) of the profits which are not derived by the Company from a specific investment which performance and returns are tracked by a particular class of shares. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend, transfer it to the reserve or carry it forward. In case of declaration of payment by the general meeting of the shareholders of all or part of the remainder of the profits as dividends, such dividends will be paid to the holders of Ordinary Shares on a pro rata basis to the number of Ordinary Shares held by them."

#### *Seventh resolution*

The Meeting resolves to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes and empowers and authorised any manager of the Company, any lawyer or employee of Stibbe Avocats in Luxembourg and any partner or employee of Capita Fiduciary Group, acting individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company.

There being no further business, the Meeting is closed.

#### *Estimate of costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximatively [-] euro (EUR [-]).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English version and the French version, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the said person signed together with the notary the present original deed.

#### **Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille treize, le cinquième jour du mois de juin,

par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de Highland Ent VII - PRI (2) S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 146.569 (la Société). La Société a été constituée le 14 mai 2009 suivant un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1278 du 2 juillet 2009. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois en date du 25 avril 2013 suivant un acte du notaire instrumentant, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

A comparu:

Highland Ent VII - PRI (1) S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 146.568 (l'Associé Unique),

ici représentée par Maître Tulay Sonmez, Avocat à la Cour, de résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

Ladite procuration, après avoir été signées ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités d'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. L'Associé Unique détient les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires, les mille sept cent trente-six (1.736) parts sociales de classe A, les deux cent trente-neuf (239) parts sociales de classe A1, les sept cent soixante (760) parts sociales de classe A2, les mille quatre cent quarante-quatre (1.444) parts sociales de classe A3, les mille trois cent quatre-vingt-quatre (1.384) parts sociales de classe B, les huit cent soixante-sept (867) parts sociales de classe B1, les cinq cent huit (508) parts sociales de classe C, les sept cent quatre-vingt-cinq (785) parts sociales de classe D, les cinq cent vingt-deux (522) parts sociales de classe E, les trois cent quatre-vingt-onze (391) parts sociales de classe E1, les sept cent quinze (715) parts sociales de classe G, les six cent sept (607) parts sociales de classe H et les cent cinquante-deux (152) parts sociales de classe I, toutes sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, souscrites et entièrement libérées, représentant l'intégralité du capital social de la Société.

II. L'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Renonciation aux formalités de convocation;

2. Création de nouvelles classes de parts sociales, soit les parts sociales de classe A4 (les Parts Sociales de Classe A4), les parts sociales de classe A5 (les Parts Sociales de Classe A5), les parts sociales de classe H1 (les Parts Sociales de Classe H1) et les parts sociales de classe H2 (les Parts Sociales de Classe H2), ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, qui auront les droits et caractéristiques tels qu'exposés dans les Statuts qui font l'objet d'une modification concernant les points 5. et 6. du présent ordre du jour;

3. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de deux cent soixante-et-onze euros (EUR 271) afin de porter le capital social de son montant actuel de vingt-deux mille six cent dix euros (EUR 22.610) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires, mille sept cent trente-six (1.736) parts sociales de classe A, deux cent trente-neuf (239) parts sociales de classe A1, sept cent soixante (760) parts sociales de classe A2, mille quatre cent quarante-quatre (1.444) parts sociales de classe A3, mille trois cent quatre-vingt-quatre (1.384) parts sociales de classe B, huit cent soixante-sept (867) parts sociales de classe B1, cinq cent huit (508) parts sociales de classe C, sept cent quatre-vingt-cinq (785) parts sociales de classe D, cinq cent vingt-deux (522) parts sociales de classe E, trois cent quatre-vingt-onze (391) parts sociales de classe E1, sept cent quinze (715) parts sociales de classe G, six cent sept (607) parts sociales de classe H et cent cinquante-deux (152) parts sociales de classe I, toutes sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, à vingt-deux mille huit cent quatre-vingt-un euros (EUR 22.881), par l'émission d'une (1) nouvelle Part Sociale de Classe A4, une (1) nouvelle Part Sociale de Classe A5, cinquante-quatre (54) nouvelles Parts Sociales de Classe H1 et deux cent quinze (215) nouvelles Parts Sociales de Classe H2;

4. Souscription aux nouvelles parts sociales et libération de l'augmentation du capital social mentionnée au point 3. ci-dessus;

5. Modification de l'article 5.1. des Statuts afin de refléter la création et l'émission des nouvelles Part Sociale de Classe A4, Part Sociale de Classe A5, Parts Sociales de Classe H1 et Parts Sociales de Classe H2, telles que mentionnées ci-dessus;

6. Modification de l'article 16.2. des Statuts;

7. Modification du registre des associés de la Société, afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, à tout avocat ou employé de Stibbe Avocats à Luxembourg et à tout associé ou employé de Capita Fiduciary Group, agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société; et

8. Divers.

Ces faits exposés, la partie comparante, agissant par le biais de son mandataire, a requis le notaire instrumentant d'enregistrer les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

La totalité du capital social de la Société étant représentée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, l'Associé Unique représenté à l'Assemblée se considérant lui-même comme ayant été dûment convoqués et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué au préalable.

#### *Deuxième résolution*

L'Assemblée décide de créer de nouvelles classes de parts sociales, soit les parts sociales de classe A4 (les Parts Sociales de Classe A4), les parts sociales de classe A5 (les Parts Sociales de Classe A5), les parts sociales de classe H1 (les Parts Sociales de Classe H1) et les parts sociales de classe H2 (les Parts Sociales de Classe H2), ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, qui auront les droits et caractéristiques tels qu'exposés dans les Statuts tels que modifiés en vertu des résolutions suivantes.

#### *Troisième résolution*

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social souscrit de la Société d'un montant de deux cent soixante-et-onze euros (EUR 271) afin de porter le capital social de son montant actuel de vingt-deux mille six cent dix euros (EUR 22.610) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires, mille sept cent trente-six (1.736) parts sociales de classe A, deux cent trente-neuf (239) parts sociales de classe A1, sept cent soixante (760) parts sociales de classe A2,

mille quatre cent quarante-quatre (1.444) parts sociales de classe A3, mille trois cent quatre-vingt-quatre (1.384) parts sociales de classe B, huit cent soixante-sept (867) parts sociales de classe B1, cinq cent huit (508) parts sociales de classe C, sept cent quatre-vingt-cinq (785) parts sociales de classe D, cinq cent vingt-deux (522) parts sociales de classe E, trois cent quatre-vingt-onze (391) parts sociales de classe E1, sept cent quinze (715) parts sociales de classe G, six cent sept (607) parts sociales de classe H et cent cinquante-deux (152) parts sociales de classe I, toutes sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, à vingt-deux mille huit cent quatre-vingt-un euros (EUR 22.881), par l'émission d'une (1) nouvelle Part Sociale de Classe A4, une (1) nouvelle Part Sociale de Classe A5, cinquante-quatre (54) nouvelles Parts Sociales de Classe H1 et deux cent quinze (215) nouvelles Parts Sociales de Classe H2.

#### *Quatrième résolution*

L'Assemblée décide d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante et la libération intégrale de l'augmentation du capital social:

#### *Souscription et Libération*

Highland Ent VII - PRI (1) S.à r.l., préqualifiée et représentée comme décrit ci-dessus, déclare souscrire à:

(i) une (1) Part Sociale de Classe A4 nouvellement émises par la Société, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1), et la libérer intégralement au prix d'un euro et quatre-vingt-douze cents (EUR 1,92), dont (i) un euro (EUR 1) est affecté au compte capital social nominal de la Société, et (ii) la différence, i.e. quatre-vingt-douze cents (EUR 0,92) à un compte de prime d'émission de la Société lié aux Parts Sociales de Classe A4, par un apport en nature composé d'une créance d'un montant d'un euro et quatre-vingt-douze cents (EUR 1,92) qu'elle détient envers la Société (la Créance 1);

(ii) une (1) Part Sociale de Classe A5 nouvellement émises par la Société, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1), et la libérer intégralement au prix d'un euro et trente-quatre cents (EUR 1,34), dont (i) un euro (EUR 1) est affecté au compte capital social nominal de la Société, et (ii) la différence, i.e. trente-quatre cents (EUR 0,34) à un compte de prime d'émission de la Société lié aux Parts Sociales de Classe A5, par un apport en nature composé d'une créance d'un montant d'un euro et trente-quatre cents (EUR 1,34) qu'elle détient envers la Société (la Créance 2);

(iii) cinquante-quatre (54) Parts Sociales de Classe H1 nouvellement émises par la Société, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, et les libérer intégralement au prix de cinquante-quatre euros et quinze cents (EUR 54,15), dont (i) cinquante-quatre euros (EUR 54) sont affectés au compte capital social nominal de la Société, et (ii) la différence, i.e. quinze cents (EUR 0,15) à un compte de prime d'émission de la Société lié aux Parts Sociales de Classe H1, par un apport en nature composé d'une créance d'un montant de cinquante-quatre euros et quinze cents (EUR 54,15) qu'elle détient envers la Société (la Créance 3); et

(iv) deux cent quinze (215) Parts Sociales de Classe H2 nouvellement émises par la Société, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, et les libérer intégralement au prix de deux cent quinze euros et soixante cents (EUR 215,60), dont (i) deux cent quinze euros (EUR 215) sont affectés au compte capital social nominal de la Société, et (ii) la différence, i.e. soixante cents (EUR 0,60) à un compte de prime d'émission de la Société lié aux Parts Sociales de Classe H2, par un apport en nature composé d'une créance d'un montant de deux cent quinze euros et soixante cents (EUR 215,60) qu'elle détient envers la Société (la Créance 4, et ensemble avec la Créance 1, la Créance 2, et la Créance 3, les Créances).

De plus, il résulte d'un certificat en date du 29 mai 2013, émis conjointement par Highland Ent VII - PRI (1) S.à r.l. et la Société que, en date de ce certificat:

«1. l'Associé Unique est le propriétaire des Créances;

2. l'Associé Unique est le seul autorisé à détenir les Créances et a le pouvoir de disposer des Créances, qui sont librement cessibles; et

3. la valeur de la Créance 1 est d'un euro et quatre-vingt-douze cents (EUR 1,92), la valeur de la Créance 2 est d'un euro et trente-quatre cents (EUR 1,34), la valeur de la Créance 3 est de cinquante-quatre euros et quinze cents (EUR 54,15) et la valeur de la Créance 4 est de deux cent quinze euros et soixante cents (EUR 215,60).»

Ledit certificat, après avoir été signé et validé par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

L'Assemblée décide de noter que suite à l'augmentation du capital social, l'actionnariat dans la Société se présente comme suit:

	Parts Sociales
Highland Ent VII – PRI (1) S.à r.l. ....	12.500 Parts Sociales Ordinaires
	1.736 Parts Sociales de Classe A
	239 Parts Sociales de Classe A1
	760 Parts Sociales de Classe A2
	1.444 Parts Sociales de Classe A3
	1 Part Sociale de Classe A4
	1 Part Sociale de Classe A5
	1.384 Parts Sociales de Classe B
	867 Parts Sociales de Classe B1
	508 Parts Sociales de Classe C
	785 Parts Sociales de Classe D
	522 Parts Sociales de Classe E
	391 Parts Sociales de Classe E1
	715 Parts Sociales de Classe G
	607 Parts Sociales de Classe H
	54 Parts Sociales de Classe H1
	215 Parts Sociales de Classe H2
	152 Parts Sociales de Classe I
Total: .....	22.881 Parts Sociales

#### *Cinquième résolution*

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'Assemblée décide de modifier l'article 5.1. des Statuts, qui aura désormais le libellé suivant:

" **5.1.** Le capital social de la Société est fixé à vingt-deux mille huit cent quatre-vingt-un euros (EUR 22.881), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales Ordinaires et individuellement, une Part Sociale Ordinaire), mille sept cent trente-six (1.736) treize mille quatre cent vingt-sept (13.427) parts sociales de classe A sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe A, et individuellement, une Part Sociale de Classe A), deux cent trente-neuf (239) parts sociales de classe A1 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe A1, et individuellement, une Part Sociale de Classe A1), sept cent soixante (760) parts sociales de classe A2 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe A2, et individuellement, une Part Sociale de Classe A2), mille quatre cent quarante-quatre (1.444) parts sociales de classe A3 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe A3, et individuellement, une Part Sociale de Classe A3), une (1) part sociale de classe A4 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) (la Part Sociale de Classe A4), une (1) part sociale de classe A5 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) (la Part Sociale de Classe A5), mille trois cent quatre-vingt-quatre (1.384) parts sociales de classe B sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe B, et individuellement, une Part Sociale de Classe B), huit cent soixante-sept (867) parts sociales de classe B1 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe B1, et individuellement, une Part Sociale de Classe B1), cinq cent huit (508) parts sociales de classe C sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe C, et individuellement, une Part Sociale de Classe C), sept cent quatre-vingt-cinq (785) parts sociales de classe D sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe D, et individuellement, une Part Sociale de Classe D), cinq cent vingt-deux (522) parts sociales de classe E sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe E, et individuellement, une Part Sociale de Classe E), trois cent quatre-vingt-onze (391) parts sociales de classe E1 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe E1, et individuellement, une Part Sociale de Classe E1), sept cent quinze (715) parts sociales de classe G sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe G, et individuellement, une Part Sociale de Classe G), six cent sept (607) parts sociales de classe H sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe H, et individuellement, une Part Sociale de Classe H), cinquante-quatre (54) parts sociales de classe H1 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe H1, et individuellement, une Part Sociale de Classe H1) et deux cent quinze (215) parts sociales de classe H2 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe H2, et individuellement, une Part Sociale de Classe H2) et cent cinquante-deux (152) parts sociales de classe I sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe I, et individuellement, une Part Sociale de Classe I, et ensemble avec les Parts Sociales Ordinaires, les Parts Sociales de Classe A, les Parts Sociales de Classe A1, les Parts Sociales de Classe A2, les Parts Sociales de Classe A3, la Part Sociale de Classe A4, la Part Sociale de Classe A5, les Parts Sociales de Classe B, les Parts Sociales de Classe B1, les Parts Sociales de Classe C, les Parts Sociales de Classe D, les Parts Sociales de Classe E, les Parts Sociales de Classe E1, les Parts Sociales de Classe G, les Parts Sociales de Classe H, les Parts Sociales de Classe H1, les Parts Sociales de Classe H2 et les Parts



Sociales de Classe I, les Parts Sociales, et individuellement et indépendamment de la classe de parts sociales à laquelle elle appartient, une Part Sociale).

La Société peut également créer et émettre des autres classes de parts sociales qu'il faudra désigner différemment comme une classe qui tracera la performance et le rendement des actifs sous-jacents qu'elles suivront. Les Parts Sociales Ordinaires, les Parts Sociales de Classe A, les Parts Sociales de Classe A1, les Parts Sociales de Classe A2, les Parts Sociales de Classe A3, la Part Sociale de Classe A4, la Part Sociale de Classe A5, les Parts Sociales de Classe B, les Parts Sociales de Classe B1, les Parts Sociales de Classe C, les Parts Sociales de Classe D, les Parts Sociales de Classe E, les Parts Sociales de Classe E1, les Parts Sociales de Classe G, les Parts Sociales de Classe H, les Parts Sociales de Classe H1, les Parts Sociales de Classe H2 et les Parts Sociales de Classe I forment des classes séparées de parts sociales dans la Société, mais ont les mêmes droits et obligations à tous égards sauf disposition particulière ci-après.

Les Parts Sociales de Classe A tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les six cent une (601) parts sociales de classe E et les neuf sept cent quatre-vingt-dix-huit (998) parts sociales de classe E-1 acquises le 22 mai 2009 dans le capital social de Privalia Venta Directa, S.L., une société constituée selon les lois de l'Espagne, ayant son siège social à calle Llull, 145, Barcelone, Espagne (Privalia) (l'Investissement Sous-jacent de Classe A).

Les Parts Sociales de Classe A1 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les quatre-vingt-huit (88) parts sociales de classe A acquises le 27 avril 2010 dans le capital social de Privalia (l'Investissement Sous-jacent de Classe A1).

Les Parts Sociales de Classe A2 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les cent soixante-neuf (169) parts sociales de classe F acquises le 13 octobre 2010 dans le capital social de Privalia (l'Investissement Sous-jacent de Classe A2).

Les Parts Sociales de Classe A3 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les trois cent vingt-et-une (321) parts sociales de classe J acquises le 23 mars 2011 dans le capital social de Privalia (l'Investissement Sous-jacent de Classe A3).

La Part Sociale de Classe A4 trace la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les deux cent quarante-six (246) parts sociales de classe F acquises le 8 mai 2013 dans le capital social de Privalia (l'Investissement Sous-jacent de Classe A4).

La Part Sociale de Classe A5 trace la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les quatre cent soixante-sept (467) parts sociales de classe J-1 acquises le 8 mai 2013 dans le capital social de Privalia (l'Investissement Sous-jacent de Classe A5).

Les Parts Sociales de Classe B tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les neuf mille deux cent deux cent vingt (9.220) Parts Sociales de Série B acquises le 30 décembre 2009 dans le capital social de Spartoo SAS, une société par actions simplifiée de droit français avec un capital social de EUR 134.162, ayant son siège social au 16, rue Henri Barbusse, 38000 Grenoble, France, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Grenoble sous le numéro 489 895 821 (Spartoo) (l'Investissement Sous-jacent de Classe B).

Les Parts Sociales de Classe B1 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les deux mille cinq cent quarante-sept (2.547) Parts Sociales de Série C acquises le 29 mars 2012 dans le capital social de Spartoo (l'Investissement Sous-jacent de Classe B1).

Les Parts Sociales de Classe C tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les quarante mille cent trente-quatre (40.134) Parts Sociales Préférentielles de Série A, les warrants pour l'acquisition de onze mille trois cent quarante-trois (11.343) Parts Sociales Préférentielles de Série A et les cinq mille neuf cent sept (5.907) Parts Sociales Préférentielles de Série B, acquis dans le capital social de NetentSec, Inc., une société soumise au régime fiscal d'exemption (exempted company) dûment constituée et existante selon les lois des Îles Caïmans (l'Investissement Sous-jacent de Classe C).

Les Parts Sociales de Classe D tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les quarante-et-un mille (41.000) Parts Sociales Privilégiées de Série B acquises dans le capital social de UUSEE, Inc., une société soumise au régime fiscal d'exemption (exempted company) dûment constituée et existante selon les lois des îles Vierges Britanniques (l'Investissement Sous-jacent de Classe D).

Les Parts Sociales de Classe E tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la



Société dans les soixante mille quatre cent trente-sept (60.437) Parts Sociales Privilégiées de Série A-1 et les warrants pour l'acquisition de trente mille deux cent dix-neuf (30.219) Parts Sociales Privilégiées de Série A-2 acquis dans le capital social de Hans Investment Holding Limited, une société soumise au régime fiscal d'exemption (exempted company) dûment constituée et existante selon les lois des îles Vierges Britanniques (Hans Investment Holding Limited) (l'Investissement Sous-jacent de Classe E).

Les Parts Sociales de Classe E1 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les quatre-vingt-cinq mille huit cent soixante-douze (85.872) Parts Sociales Privilégiées de Série B acquises le 17 août 2012 dans le capital social de Hans Investment Holding Limited (l'Investissement Sous-jacent de Classe E1).

Les Parts Sociales de Classe G tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, bonis de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct dans les soixante (60) Parts Sociales Privilégiées de Série D acquis par la Société le 3 juin 2011 dans le capital social de Wooga GmbH, une société constituée et existante selon les lois allemandes, ayant son siège social à Saarbrücker Strasse 38, 10405 Berlin, et enregistrée au Registre de Commerce du Tribunal Local de Berlin-Charlottenburg sous le numéro HRB 117846 B (l'Investissement de Classe G).

Les Parts Sociales de Classe H tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, bonis de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct dans les soixante-et-un mille huit cent quatre-vingt-douze (61.892) Parts Sociales Préférentielles de Série D acquis par la Société le 13 janvier 2012 dans le capital social de Six Rooms Holdings, une société organisée et existante selon les lois des Îles Caïmans, ayant son siège social à Corporate Filing Services Limited, 4<sup>th</sup> Floor, Harbour Center, P.O. Box 613, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, British West Indies (Six Rooms Holdings) (l'Investissement de Classe H).

Les Parts Sociales de Classe H1 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, bonis de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct dans les cinq mille trois cent quatre-vingt-deux (5.382) Parts Sociales Préférentielles de Série B acquis par la Société le 29 mai 2012 dans le capital social de Six Rooms Holdings (l'Investissement de Classe H1).

Les Parts Sociales de Classe H2 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, bonis de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct dans les vingt-et-un mille cinq cent vingt-huit (21.528) Parts Sociales Préférentielles de Série C acquis par la Société le 29 mai 2012 dans le capital social de Six Rooms Holdings (l'Investissement de Classe H2).

Les Parts Sociales de Classe I tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, bonis de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct dans les quatre-vingt-seize mille quatre-vingt-une (96.081) Parts Sociales Préférentielles de Série A acquis par la Société le 23 février 2012 dans le capital social de Kascend Holding Inc., une société organisée et existante selon les lois des Îles Caïmans, ayant son siège social à P.O. Box 613, 4<sup>th</sup> Floor, Harbour Center, George Town, Grand Cayman KY1-1107, Cayman Islands (l'Investissement de Classe I)."

#### *Sixième résolution*

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'Assemblée décide de modifier l'article 16.2. des Statuts, qui aura désormais le libellé suivant:

" **16.2.** Après l'affectation de tous bénéfices au compte de réserve statutaire et sous réserve de toutes dispositions obligatoires légales, tous les autres bénéfices seront distribués et payés comme suit:

(a) Les détenteurs des parts sociales de chaque classe, au prorata du capital investi par chacun d'entre eux pour leurs parts sociales (valeur nominale et, selon le cas, prime d'émission), auront droit à un dividende égal à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans les actifs acquis avec les produits de la souscription aux parts sociales de cette classe, moins (ii) tous frais directement liés à cet investissement, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

(b) En tout état de cause:

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe A au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe A pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans l'Investissement Sous-jacent de Classe A (le Revenu Net d'Investissement de Classe A), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe A, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe A1 au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe A1 pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct l'Investissement



- les détenteurs des Parts Sociales de Classe G au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe G pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct l'Investissement Sous-jacent de Classe G (le Revenu Net d'Investissement de Classe G), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe G, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe H au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe H pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct l'Investissement Sous-jacent de Classe H (le Revenu Net d'Investissement de Classe H), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe H, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe H1 au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe H1 pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct l'Investissement Sous-jacent de Classe H1 (le Revenu Net d'Investissement de Classe H1), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe H1, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe H2 au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe H2 pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct l'Investissement Sous-jacent de Classe H2 (le Revenu Net d'Investissement de Classe H2), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe H2, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance; et

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe I au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe I pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct l'Investissement Sous-jacent de Classe I (le Revenu Net d'Investissement de Classe I), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe I, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

(c) L'assemblée générale des associés a le pouvoir discrétionnaire de disposer du surplus (le cas échéant) des bénéfices qui ne sont pas dérivés par la Société d'un investissement spécifique dont la performance et le rendement sont tracés par une classe de parts sociales spécifique. Elle peut en particulier affecter ce bénéfice au paiement d'un dividende, le transférer à la réserve ou le reporter. En cas de déclaration de paiement par l'assemblée générale des associés de la totalité ou d'une partie du surplus des bénéfices sous forme de dividendes, ces dividendes seront versés aux détenteurs des Parts Sociales Ordinaires sur une base proportionnelle au nombre de Parts Sociales Ordinaires qu'ils détiennent."

#### *Septième résolution*

L'Assemblée décide de modifier le registre des associés de la Société, afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus et donne pouvoir et autorité à tout gérant de la Société, à tout avocat ou employé de Stibbe Avocats à Luxembourg et à tout associé ou employé de Capita Fiduciary Group, agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

Plus aucun point ne figurant à l'ordre du jour, l'Assemblée est levée.

#### *Estimation des frais*

Les dépenses, frais, honoraires et charges de quelque nature que ce soit, qui incomberont à la société en raison du présent acte sont estimés à environ [-] euros (EUR [-]).

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la requête de la partie comparante ci-dessus, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête de la même partie comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Et après lecture du présent acte faite au mandataire de la partie comparante, le mandataire a signé, ensemble avec le notaire, le présent acte original.

Signé: T. Sonmez et M. Schaeffer

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 14 juin 2013. Relation: LAC/2013/27362. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-

*Le Receveur (signé): Irène THILL.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 14 novembre 2013.

Référence de publication: 2013157951/821.

(130194000) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2013.

---

**Basaltic Securities S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 68, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 111.915.

—  
**DISSOLUTION**

In the year two thousand and thirteen, on the twenty fifth of October.

Before Maître Joseph ELVINGER, Civil Law Notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

Mr. Sébastien PÊCHEUX, private employee, residing professionally at 11-13, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, acting in the name and on behalf of Belvino Company Ltd., a company duly incorporated under the laws of Cyprus with a registered office at 15, Dimitriou Karatasou street, ANASTASIO BUILDING, 6<sup>th</sup> floor, flat/Office 601, CY-2024 Strovolos, Nicosia, Cyprus and registered with the Registrar of Companies under number 188502, by virtue of a proxy given on October 23, 2013.

The said proxy, signed ne varietur by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to state that:

- Belvino Company Ltd. is the sole current shareholder (the "Sole Shareholder") of Basaltic Securities S.à r.l., a Société à responsabilité limitée, registered with the trade and companies register under the R.C.S. Luxembourg number B 111915, with a share capital of EUR 12,500.- and having its registered office at 68, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated pursuant a notarial deed executed before Notary Paul Bettingen, Notary residing in Luxembourg on November 11, 2005 and published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations number 357 on February 17, 2006 (the Company). The Articles of Associations have not been modified since the incorporation of the Company;

- the capital of the Company is fixed at twelve thousand five hundred Euros (12,500.- Euros) represented by five hundred (500) shares of twenty-five Euros (25.- Euros) each, fully paid;

- the Sole Shareholder has acquired the totality of shares of the Company;

- the Sole Shareholder approves the Company's interim accounts for the period from January 1<sup>st</sup>, 2013 to October 24, 2013;

- the Sole Shareholder has full knowledge of the articles of association of the Company and perfectly knows the financial situation of the Company;

- the Company's activities having ceased, the Sole Shareholder decides to proceed with the immediate dissolution of the Company;

- the Sole Shareholder appoints itself as liquidator of the Company and acting in this capacity requests the notary to act its declaration that all the liabilities of the Company have been paid and that the liabilities in relation of the close down of the dissolution have been duly provisioned. Furthermore, the liquidator declares that with respect to possible liabilities of the Company presently unknown, it irrevocably assumes to pay all such liabilities. Therefore, as a consequence of the above, we can consider that all the liabilities of the Company are paid;

- the remaining net assets, if any, have been paid to the Sole Shareholder;

- the full discharge is granted to the members of the board of managers of the Company for the exercise of their mandates;

- the dissolution of the Company is done and closed;

- the books and documents of the Company shall be lodged during a period of five years in 11-13, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The bearer of a copy of the present deed shall be granted all necessary powers regarding legal publications and registration.

Drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of the presents.

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately one thousand euros (EUR 1,000.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read in the language of the attorney in fact of the person appearing, acting in his hereabove capacity, known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, the said person signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille treize, le vingt-cinq octobre.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

A comparu:

M. Sébastien PECHEUX, employé privé, demeurant professionnellement au 11-13, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, agissant au nom et pour le compte de Belvino Company Ltd., une société dûment constituée sous les lois de Chypres, avec siège social au 15, Dimitriou Karatasou street, ANASTASIO BUILDING, 6<sup>th</sup> floor, flat/Office 601, CY-2024 Strovolos, Nicosie, Chypres et enregistrée auprès du registre de commerce de Chypres sous le numéro 188502, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 23 octobre 2013.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante es qualité qu'elle agit et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera formalisée.

Laquelle partie comparante, représentée comme il est dit, a exposé au notaire et l'a prié d'acter ce qui suit:

- que Belvino Company Ltd., précité est l'Associé Unique ("l'Associé Unique"), de Basaltic Securities S.à r.l., une Société à responsabilité limitée, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg sous le sous la section B numéro 111915, avec un capital social de EUR 12,500.- et une siège social au 68, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 95680, constituée suivant un acte notarié passé devant le Notaire Paul Bettingen, Notaire de résidence à Niederanven en date du 11 novembre 2005 et publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations en date du 17 février 2006 sous le numéro 357 (la "Société"). Les Statuts n'ont pas été modifiés depuis la constitution de la Société;

- que le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents Euros (12,500.- Euros), représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de deux vingt cinq Euros (25.- Euros) chacune.

- que l'Associé Unique s'est rendu propriétaire de la totalité des parts sociales de la Société;

- que l'Associé Unique a approuvé les comptes intérimaires de la Société pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 24 octobre 2013;

- que l'Associé Unique a parfaitement connaissance des statuts et de la situation financière de la Société;

- que les activités de la Société ayant cessé, l'Associé Unique prononce la dissolution immédiate de la Société.

- que l'Associé Unique, se désigne comme liquidateur de la Société et qu'en cette qualité, il requiert le notaire instrumentant d'acter qu'il déclare que tout le passif de la Société est réglé et que le passif en relation avec la clôture de la liquidation est dûment provisionné. En outre, il déclare que par rapport à d'éventuels passifs de la Société actuellement inconnus, il assume irrévocablement l'obligation de payer tout ce passif éventuel. Qu'en conséquence, on peut considérer que tout le passif de la dite Société est réglé;

- que l'actif restant est réparti à l'Associé Unique;

- que décharge pleine et entière est donnée aux membres du conseil de gérance de la Société pour l'exercice de leurs mandats;

- que la dissolution de la Société est à considérer comme faite et clôturée;

- que les livres et documents de la Société sont conservés pendant cinq ans au 11-13, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

Pour l'accomplissement des formalités relatives aux transcriptions, publications, radiations, dépôts et autres formalités à faire en vertu des présentes, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition des présentes pour accomplir toutes les formalités.

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille euros (EUR 1.000,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: S. PECHEUX, J. ELVINGER.



Enregistré à Luxembourg Actes Civils le 28 octobre 2013. Relation: LAC/2013/48969. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): C. FRISING.

Référence de publication: 2013159096/111.

(130194834) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

---

**Decteck Properties S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 160.011.

L'an deux mille treize, le douze novembre.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de "DECTECK PROPERTIES S.A.", R.C.S. Luxembourg Numéro B 160011, ayant son siège social à Luxembourg au 18, rue de l'Eau, constituée par acte de Me Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, en date du 23 mars 2011, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1291 du 15 juin 2011.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Denis BREVER, employé privé, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Corinne PETIT, employée privée, domiciliée professionnellement au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Raymond THILL, maître en droit, domicilié professionnellement au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Madame la Présidente expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est conçu comme suit:

1. Dissolution de la société et mise en liquidation.
2. Nomination d'un ou plusieurs liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs.
3. Divers.

L'Assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Madame la Présidente et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide de dissoudre la Société et de la mettre en liquidation.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale nomme aux fonctions de liquidateur, pour la durée de la liquidation, la société LISOLUX S.à r.l., ayant son siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, qui aura les pouvoirs les plus étendus pour réaliser la liquidation, y compris ceux de réaliser les opérations prévues à l'Article 145 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'Assemblée s'est terminée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: D. Brever, C. Petit, R. Thill et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 20 novembre 2013. LAC/2013/52656. Reçu douze euros (12,- €).

Le Receveur (signée): Irène Thill.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 novembre 2013.

Référence de publication: 2013163398/49.

(130200027) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2013.

---